

L'épreuve de dissertation de culture générale : quelques recettes

L'épreuve de dissertation de culture générale est une épreuve classique des concours de catégories A et B d'entrée dans la fonction publique. Elle a pour objectif de vérifier, outre des connaissances générales, si le candidat est capable d'ordonner, autour d'un plan, une discussion argumentée et illustrée, sur une question, un thème, une citation ou un sujet précis. Comment la réussir ?

La réussite d'une telle épreuve suppose le respect de plusieurs phases. On peut d'ailleurs en distinguer principalement quatre : l'étude du sujet, la recherche des idées, l'organisation de celles-ci autour d'un plan et la rédaction de la dissertation proprement dite. La relecture de l'ensemble du devoir, pouvant s'analyser logiquement comme une cinquième étape, n'appellera pas de commentaires spécifiques.

Première étape : l'étude du sujet

Il faut lire le sujet jusqu'à la compréhension globale de la problématique, étudier les mots-clefs (recherche éventuelle de synonymes), la syntaxe, le rapport qui lie les mots-clefs (opposition, restriction, concession...) et reformuler le sujet dans son vocabulaire personnel ; que me demande-t-on vraiment ? Qu'est-ce que j'en pense ?

Deuxième étape : la recherche des idées

Il faut noter toutes les idées sans rechercher d'ordre ; en partant de la reformulation du sujet, reprendre l'énoncé de départ pour vérifier que l'on n'a pas oublié de notions importantes, vérifier que toutes les idées répondent au sujet (il ne faut pas hésiter à abandonner une idée qui semble à la limite du hors sujet, même si elle est séduisante) et chercher des exemples. Pour préparer le développement de chaque idée générale, utilisez autant de feuilles que d'idées générales, en les partageant horizontalement en deux. Sélectionnez les idées directrices et les exemples les plus pertinents. Cherchez

éventuellement d'autres réflexions pour étoffer une idée générale peu développée.

Troisième étape : l'organisation des idées autour d'un plan

Il s'agit ici de regrouper les idées autour des deux ou trois grands axes - ou idées directrices - que vous aurez trouvées(e)s. Ensuite, il faut organiser les idées en partant de la moins importante pour arriver à la plus riche. En effet, il faut ordonner les idées directrices en allant de l'argument le plus faible au plus convaincant et les relier, en explicitant leur rapport logique par un terme d'articulation. Par ailleurs, il ne faut pas hésiter à abandonner une idée qui ne s'inscrit pas aisément dans votre raisonnement (voyez d'abord si elle ne peut pas servir d'ouverture à votre conclusion). Privilégiez les transitions en recherchant systématiquement l'articulation logique pertinente entre les paragraphes et entre les parties. Afin d'aboutir à un développement continu, rédigez une transition entre chaque idée générale. Procédez ainsi : tracez tout d'abord un bilan très rapide de l'étape qui s'achève, posez ensuite des questions pour faire rebondir le débat et annoncez l'idée générale suivante.

Lors de cette phase, une question préalable et importante se pose : où voulez-vous en venir ? Quelle est l'idée fondamentale que vous cherchez à mettre en valeur ? Avant de rédiger une discussion, une dissertation, il faut donc prévoir la structure du développement, c'est-à-dire le plan. Le plan doit établir une progression d'ensemble. Il faut à cet effet, choisir un ordre valorisant l'opinion à défendre. Le point de départ de la discussion doit permettre de clarifier les termes du débat. Ainsi, lorsque l'énoncé expose une thèse, il faut expliquer et illustrer celle-ci, avant de la discuter ; sinon, exposez d'abord un point de vue très répandu. Le point d'arrivée de la dissertation doit développer la position la plus pertinente, la plus solide. Cette étape contiendra donc les analyses les plus complexes, sinon les plus originales.

Quatrième étape : la rédaction de la dissertation

Lorsque vous avez mis au propre votre plan, prenez le temps d'en juger la cohérence, la pertinence par rapport au sujet de départ. Ce plan doit alors être rigoureusement respecté. C'est lui qui vous évitera les digressions, les hors sujets, les répétitions... Le

plan est, en quelque sorte, votre garde-fou. Cette phase nécessite le respect de certains conseils. Tout d'abord, il faut, à partir de la première idée directrice, commencer à rédiger en respectant les articulations logiques que vous avez préalablement mises en place. Puis rédigez la conclusion qui doit se présenter comme une réponse à la question posée par le sujet et écrivez ensuite l'introduction qui présentera la question que vous allez résoudre et les grands axes de votre raisonnement. Évitez les phrases trop longues afin de ne pas alourdir l'ensemble, utilisez un vocabulaire que vous maîtrisez en cherchant toutefois des synonymes aux termes les plus fréquents, soignez bien sûr la présentation : écriture, retour à la ligne en fin de paragraphe, saut de ligne en fin de partie, retrait pour la première ligne... Le leitmotiv de cette phase est le suivant : mener progressivement et logiquement à la conclusion. Il ne faut pas se contenter de dresser un catalogue d'idées, se contredisant parfois de façon flagrante (untel a raison, untel a tort). Il faut élaborer un raisonnement confrontant les différents points de vue à examiner : préciser les rapports logiques liant les idées générales et résumer la démonstration en deux ou trois phrases bien enchaînées.

L'EPREUVE de CULTURE GENERALE

PREPARATION-MINUTE

Premier outil : D'abord, j'ai recensé dix thèmes qui " tombent " régulièrement. Ce sont les suivants :

- 1. La délinquance**
- 2. La démocratie**
- 3. L'enseignement**
- 4. L'environnement ; l'écologie**
- 5. L'Europe**
- 6. La mondialisation**
- 7. L'éthique ; la morale**
- 8. Les pauvres**
- 9. La sécurité**
- 10. La télévision**

Chaque thème est présenté selon le même plan : une grille de 11 questions :

- 1.- Histoire des techniques**
- 2.- Histoire des idées politiques**

3.- Histoire politique

4.- Histoire juridique

5.- Histoire économique

6.- Histoire sociale et évolution des sociétés.

7.- Actualité : l'état des lieux en chiffres

8.- Actualité : les paradoxes

9.- Actualité : les drames

10.- Actualité : les solutions institutionnelles

11.- Actualité : les solutions culturelles.

Les fiches pourront être complétées par des textes d'auteurs célèbres portant sur le thème étudié, et venant l'illustrer.

Second outil : un plan passe-partout qui, moyennant quelques aménagements personnels, peut pratiquement servir à présenter n'importe quel sujet, pour peu que l'on puisse retenir un plan du type " Histoire / Actualité " ou encore " Hier / Aujourd'hui ".

Ce plan est le suivant :

I) Historiquement, les conditions nouvelles ont permis des progrès.

A) Les conditions nouvelles

1) les avancées techniques

2) les idées politiques

B) Les progrès

- 1) au plan juridico-politique,
- 2) au plan économique et social.

II) Aujourd'hui, les nouveaux problèmes appellent des tentatives de solutions.

A) Les problèmes actuels

- 1) les paradoxes,
- 2) les drames.

B) Des tentatives de solution

- 1) les solutions institutionnelles
- 2) les solutions culturelles.

Observons que chacun des huit paragraphes appelle un développement d'un maximum de soixante secondes, c'est à dire qu'il doit être composé de 3 éléments (faits exemples), ce qui fait, en tout, **24 éléments**. Ceux-ci, ajoutés à l'introduction, aux articulations du développement et à la conclusion suffisent bien pour " tenir " 10 minutes, tout en intéressant le jury.

Troisième outil : Je vous propose enfin un texte-canevas pré-rédigé qu'il vous est loisible d'apprendre par cœur, après l'avoir – si nécessaire – adapté à votre propre style d'expression :

-

TEXTE

-

Ce canevas " occupe " à lui seul 2 minutes 30 secondes.

Bien sûr ! les mots et les signes en petits caractères

italiques rouges ne doivent pas être prononcées.

Phrase d'attaque : à choisir parmi les exemples les plus marquants de la fiche.

Thème : La question de ... est un thème récurrent de l'histoire et de l'actualité.

Définitions : Il importe de définir préalablement les termes ...

Problématique : Le problème naît, comme souvent, de l'affrontement de groupes sociaux qui ne partagent pas la même culture, et qui n'ont pas les mêmes intérêts ...

Annonce de plan : Historiquement, l'émergence de conditions nouvelles a autorisé de substantiels progrès ; mais aujourd'hui, les problèmes nés de cette évolution exigent la mise en oeuvre de nouvelles réformes.

*

* *

I) Historiquement, l'émergence de conditions nouvelles a autorisé de substantiels progrès.

A) Il faut entendre, par conditions nouvelles, des avancées scientifiques et techniques. Il faut aussi entendre, corrélativement, la réaffirmation d'idées politiques qui semblent soudain devenues réalisables.

- Parmi les avancées scientifiques et techniques les plus notables, il faut sans doute retenir

- Souvent dans le droit fil de la pensée des penseurs antiques, de nombreux auteurs ont entrevu de nouvelles possibilités pour organiser les sociétés humaines ...

B) Les historiens ont enregistré de notables progrès dans les domaines juridique et politique, mais aussi au plan économique et social.

- Dans le domaine juridique ... Dans le domaine politique ...

- Au plan économique ... Au plan social ...

C'est évidemment dans le domaine social que subsistent les problèmes les plus douloureux. Il n'y aura pas de fin de l'histoire tant que ...

*

* *

II) Aujourd'hui, les problèmes nés de l'évolution exigent la mise en oeuvre de nouvelles réformes.

A) L'évolution enregistrée a révélé certains paradoxes, quand elle n'a pas engendré des drames.

- Les observateurs contemporains, philosophes et hommes politiques, rapidement suivis par les journalistes, ont souligné certains paradoxes ...

- La presse et la télévision se font sans cesse l'écho de drames ...

B) C'est le lot de tout groupe social organisé que de devoir faire face à d'éternels problèmes. Depuis toujours, on sait que les solutions sont de deux ordres : ou bien il apparaît utile de créer de nouvelles institutions, ou bien, le salut ne semble possible qu'au prix d'un changement de mentalité.

- Au plan institutionnel ...

- Au plan culturel ...

En conclusion ...

THEMES REVISITES

TERRORISME

DEFINITION

Le terrorisme est essentiellement une stratégie destinée à déséquilibrer un pays ou un régime en utilisant la subversion et la violence sur un milieu ou une institution en crise, afin de contribuer au désordre. Il est une déviation de la lutte politique; il en constitue la forme primitive, le stade inférieur.

Le but visé n'est pas de tuer des hommes, ni de détruire des biens , mais de frapper l'opinion publique .

LES DONNEES EXPLICATIVES

Elles sont de trois ordres :

1. Les données politiques : le terrorisme serait lié à la structure politique de certains pays. Ainsi, en Italie, le PCI, associé au pouvoir, avec le "compromis historique", n'aurait plus joué le rôle de canalisateur des mécontentements. L'inexistence d'une opposition aurait alors favorisé la création d'organismes extrémistes.
2. Les données socio-économiques : l'importance du chômage qui frappe surtout les jeunes favoriserait le recrutement d'exécutants par les groupes terroristes.
3. Les données psychologiques : un certain dégoût devant une société qui ne propose plus à ses membres d'objectifs, d'efforts, de renoncements pour une grande cause ; et l'écroulement des valeurs traditionnelles sans valeurs de remplacement auraient favorisé des positions et des engagements extrêmes.

DES FINALITES DIFFERENTES

- Le terrorisme qui vise à faire triompher une cause déterminée. Ce peut être pour la création d'un Etat (ex : les palestiniens).
- Le terrorisme qui lutte contre un "occupant" (l'IRA en Irlande du Nord),
- Le terrorisme qui tente de renverser le pouvoir établi afin de le remplacer par un autre (la guérilla en Amérique latine).

DIVERS COURANTS DE PENSEE

- Doctrines qui évoquent la violence salvatrice contre l'Etat oppresseur. Georges SOREL fait l'apologie de la violence entendue comme destruction de l'ordre social et imposé par la force. C'est le mythe de la grève générale.
- Le courant nihiliste russe avec comme chef de file NETCHAIEV.
- L'anarcho-syndicalisme de la fin du XIXe siècle, qui inspira de nombreuses actions terroristes. C'est la "propagande par le fait", c'est à dire la pose de bombes, l'assassinat et les grèves insurrectionnelles.

CITATIONS

- "Il faut donner un sens immédiat à l'individu sans espoir et multiplier les attentats, non par une organisation, mais par une idée : faire renaître des martyrs" (A. MALRAUX).
- "Le terrorisme est beau, terrible, irrésistiblement fascinant, car il réunit les deux types de la grandeur humaine, le martyr et le héros" (STEPNIAK).
- "Il fallait que le terrorisme devint une mystique" (A. MALRAUX)

LA DEMOCRATIE

DEFINITIONS

* Larousse :

1. Régime politique où le peuple exerce la souveraineté : Périclès, nous dit-on, organisa la démocratie à Athènes.
2. Classes populaires.
3. Démocratie chrétienne, mouvement visant à concilier les impératifs de foi et de la morale chrétienne et les principes démocratiques.
4. Contraires (théoriques) : Aristocratie, Monocratie, Oligarchie, Théocratie.

* Littré :

1. z Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté.
2. société libre et égalitaire où l'élément populaire a une influence prépondérante.
3. Régime politique dans lequel on favorise les intérêts des masses.
4. Le Parti démocratique, la partie démocratique de la nation.

* Robert :

1. *Demos* = peuple. *Cratos* = force, puissance.
2. Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens.
3. Organisation politique (souvent, la République) dans laquelle les citoyens exercent cette souveraineté.

PRINCIPES.

- La démocratie antique, grecque : la démocratie repose sur le respect de la liberté et de l'égalité des citoyens.
- Démocratie directe : où le peuple élit des représentants. "le suffrage universel est donc la démocratie elle-même" (Lamartine).
- Démocratie parlementaire, présidentielle, socialiste.
- Etat pourvu d'institutions démocratiques.
- Etat organisé selon les principes démocratiques. (Démocraties libérales, démocraties autoritaires, représentatives. Les démocraties populaires se réclamaient de la doctrine marxiste).

ORGANISMES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX.

Démocratie Chrétienne Française - Club Démocratie et Université - Parti socialiste Démocrate - Fédération Nationale des Clubs Démocratie Nouvelle - Club Droit et Démocratie.

PERSONNALITES.

Périclès (démocratie grecque), Alain, Aristote, Mill, Valéry Giscard d'Estaing, Hayek, Proudhon, Rousseau, Spinoza, Tocqueville, Von Mises, Adenauer, etc.

CITATIONS, IDEES.

- "Croire en la démocratie implique que l'on croie d'abord à des choses plus hautes que la démocratie". Von Mises cité par Hayek in "droit, législation, et liberté". Page 5 T. III .
- La démocratie "fournit une méthode pour adapter pacifiquement la conduite du pouvoir à la volonté de la majorité". Von Mises cité par Hayek D.L.L. P.215. T.III.

- "Loin d'être opposées par leur essence, la démocratie politique et la démocratie sociale se complètent au contraire : on peut penser que la démocratie véritable ne sera réalisée que par leur conjonction". M. Duverger - les régimes politiques - PUF.

- La démocratie en tant qu'elle tient pour valeur suprême, non pas l'organisation, mais la liberté de la personne pose bien la question de savoir si, en la repoussant ou en l'adoptant, l'humanité se veut puissante ou morale".

- Une méthode d'organisation sociale dont la fonction est d'assurer la défense de la liberté de chacun contre les empiétements de tout pouvoir arbitraire". Hayek cité par Lepage "demain, le Libéralisme" p. 437.

- La démocratie dégénère soit dans l'anarchie, soit dans la tyrannie - Platon "La République".

- La biologie moderne a découvert la sélection naturelle, la démocratie égalitaire est donc condamnée par la science. Critique du principe de l'élection : "le suffrage universel est conservateur". Maurras "Mes idées politiques".

- "Démocratie est un mot fictif qui signifie amour du peuple, amour des enfants, mais non pas gouvernement du peuple" - Proudhon (La révolution sociale démontrée par le coup d'Etat).

- "Par démocratie... en un mot, j'entends le système social et politique le plus favorable à la dignité et au perfectionnement de l'homme, à l'ordre public, au respect des lois et au bonheur de tous les citoyens, en lui donnant pour fondement l'éducation et le travail" - Cabet (Histoire populaire de la Révolution Française de 1789 à 1830).

- "Il n'y a pas de séparation entre socialisme et démocratie. Il s'agit du "démocratisme" socialiste. La démocratie repose sur l'illusion de l'égalité des votes". Jean Jaurès.

LE DESARMEMENT

NB : Les mises à jour sont en bleu.

DEFINITIONS :

- Vient du mot **arme** (du latin *arma* "armes, outils, ustensiles").
- Armement : ensemble des armes et de l'outillage technique propre aux opérations de guerre.
- Course aux armements : rivalité entre deux Etats (ou deux groupes d'Etats) pour la possession de l'armement le plus puissant.

Désarmement :

- Mesures tendant à restreindre volontairement, voire à éliminer totalement les armements et les forces armées existants, en vue de prévenir les conflits.
- Ensemble des méthodes et moyens permettant d'empêcher ou de limiter la fabrication ou l'emploi d'armes, ainsi que la constitution ou le développement de forces armées.
- Porter un coup d'arrêt à la course aux armements.
- Désarmement nucléaire surtout.
- Interdiction et destruction des stocks.
- Limitation générale des armements sous un contrôle international strict (importance cruciale de la vérification).

HISTOIRE :

Les 3 phases du désarmement :

1. Volonté de désarmement général et complet (de la SDN jusqu'aux premières années de l'ONU)

2. Politique et maîtrise des armements (*arms control*) = Régulation de la course aux armements nucléaires (à partir des années 1960)

3. Désarmement et limitation des armements = préoccupations accrues et élargies pour les questions du désarmement (depuis 1978 : session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies)

LES ACCORDS :

(Beaucoup de conférences, de convention, d'accords : l'assurance de la destruction mutuelle des deux grandes puissances les ont amenées à la discussion).

*** Traités et accords :**

- 1947 : Traités de paix : clauses de non-prolifération des armes nucléaires.

- 1954 : Accords de PARIS : idem

- 1961 : Déclaration ZORINE-McCLOY : manifestation de convergence soviéto-américaine pour la maîtrise des armements.

- Juillet 1963 : Traité de MOSCOU sur l'interdiction partielle des essais nucléaires.

- 1963 : installation du Téléphone rouge (pour éviter l'éventualité d'une escalade nucléaire entre les deux grands, à la suite d'un malentendu).

- 1968 : Traité de non-prolifération des armes nucléaires.

- 1972 : Accords de MOSCOU : SALT I (*Strategic arms limitation talks*).

- 1972 : Traité ABC (Atomiques, bactériologiques, chimiques).

- Accord bilatéral du 22 juin 1973, qui consacre les USA et l'URSS comme "*super-conseil de sécurité*" dans le domaine nucléaire.

- 1979 : Accords de Vienne : SALT II (non ratifiés).

*** Conférences (pour ne citer que les plus importantes):**

- Protocole de GENEVE de 1925.
- Février 1932 : Conférence du désarmement.
- L'ONU et ses nombreuses conférences.
- La conférence d'HELSINKI en 1975. "Maîtrise des armements (*Arms Control*)".
- La Conférence de REYKJAVIK en 1986.
- 1981 : OPTION ZERO (FNI : Forces Nucléaires Intermédiaires).
- 1984 : Conférence du désarmement : organe multilatéral pour discussion technique et proposition.
- OPTION DOUBLE ZERO : Moyenne et Courte Portée.
- Abandon de l'IDS en 1986 (conçue en 1983 - Initiative de défense stratégique, du président D. REAGAN).
- JANVIER 1989 : Conférence à Paris pour l'interdiction de l'arme chimique.

LES DEBATS AUTOUR DE LA NOTION DE DESARMEMENT.

- exigences morales : pacifisme / régularité des combats,
- impératif de sécurité : individuelle / collective,
- souci d'indépendance : souveraineté / défense nationale,
- volonté d'égalité : l'armement est facteur d'équilibre entre les puissances.
- intérêt : la production militaire crée des emplois et permet des exportations / diminution des budgets militaires et assistance au développement.

- Les armements les plus contestés :

- les Euromissiles, fusées de portée intermédiaire installées en EUROPE de part et d'autre du rideau de fer se composent du côté occidental de PERSHING-II et des missiles de croisière déployés dans le cadre de l'OTAN, et du côté soviétique, des SS 20.

Dangers :

- Prolifération et dissémination de l'arme nucléaire.

- Derrière certaines commandes de centrales nucléaires, derrière les livraisons d'usines de retraitement des déchets nucléaires, se dissimule mal le désir de certains pays de se doter, à leur tour, de cette arme.

- Problème des ventes d'armes à l'étranger.

- Dépenses militaires très lourdes.

- Inégalité de l'armement dans le monde.

Obstacles :

- Techniques : contrôle / droit de l'Etat au secret en matière de défense nationale,

- Défaut de volonté politique : le désarmement suppose un climat de confiance,

- Incertitude conceptuelle : place du désarmement dans le maintien de la paix.

(Suite à intégrer)

Axe de la politique visant à réduire la production des armes et les stocks existants.

Si l'idée de la promotion de la paix par le désarmement est débattue dès la fin du 19^e siècle, c'est l'apparition de l'arme nucléaire qui place la question de la maîtrise des armements et du désarmement au cœur des relations internationales.

Ainsi sont signés à partir des années 60 les premiers accords limitant la course aux armements nucléaires. Il faudra toutefois attendre les années 80 et la fin Guerre Froide pour que de véritables traités de réduction effective des armements, nucléaires ou conventionnels, soient signés et mis en œuvre.

-- Les tentatives visant à limiter les armements sont presque aussi anciennes que la guerre elle même.

Ainsi , au Moyen Age, l'Eglise catholique s'efforce d'introduire un certain nombre de règles humanitaires dans la guerre et fait proscrire certaines armes, jugées trop meurtrières, comme l'arbalète. Les traités de paix contiennent souvent des clauses de désarmement partiel ou le démantèlement de certaines fortifications.

-- C'est cependant au XIX siècle qu'apparaît l'idée que le désarmement est favorable à la paix.

Dès lors, les pacifistes s'en font les plus ardents partisans. Le mouvement pacifiste international obtient ainsi la réunion des deux conférences de paix, à la Haye, en 1899 et 1907. Elles aboutissent aux premières interdictions d'armes jugées déloyales (poisons, balles dum-dum), mais ne parviennent pas à engager un véritable processus de désarmement.

-- La première Guerre Mondiale apporte un vrai démenti à ces espoirs de paix par le désarmement. Après le conflit, la SDN s'efforce de promouvoir le désarmement.

.La SDN obtient un grand succès: le **protocole de Genève de 1925**, que interdit l'emploi des armes chimiques, même s'il se place plus dans la logique humanitaire que dans celle du désarmement au sens strict du terme, puisqu'il n'impose pas la destruction des stocks.

Après plusieurs années de réunions préparatoires, la SDN institue également, en 1932 une Conférence Générale du désarmement qui s'installe à Genève, mais n'obtient pas de résultats concrets; le retrait, en 1933 de l'Allemagne hitlérienne de la Conférence aboutit finalement à l'abandon des négociations. En dehors de la SDN, une initiative américaine conduit à la signature du traité naval de Washington (1922), limitant temporairement les forces navales des grandes puissances. De fait, ce traité s'apparente à la logique de la " maîtrise des armements ", et consacre la supériorité anglo - américaine sur les mers. Il suscite ainsi plus de rancœurs que d'espoirs.

Malgré le traumatisme de la Première Guerre Mondiale, les années 1920 et 1930 ne parviennent pas à engager un véritable processus de désarmement. En outre, l'augmentation des tensions internationales anéantit rapidement les efforts entrepris.

L'ONU ET LE DESARMEMENT

Après la Deuxième Guerre Mondiale, l'ONU fait du désarmement un objectif concret (art. 8 de la Charte des Nations Unies).

Cette volonté correspond à 2 éléments:

- la course aux armements des années 1930 est jugée partiellement responsable de la guerre.

- l'apparition de l'arme nucléaire modifie les conditions même de la guerre.

--En 1946, l'ONU institue une Commission de l' Energie Atomique.

Dans ce cadre, les Etats Unis alors seuls détenteurs de l'arme nucléaire, proposent de créer une autorité internationale chargée de contrôler les activités atomiques internationales (plan Baruch – Lilienthal) pour s'assurer d'un usage pacifique. Rejeté par l'URSS, ce plan est la première tentative de limiter les applications militaires de l'énergie atomique et ouvre la voie à 50 années de négociations sur les armes nucléaires. En 1947, les Nations Unies créent également une Commission des

armements classiques qui fusionne avec la commission atomique en 1950 pour créer la Commission du désarmement, ouverte à tous les membres de l'ONU. Malgré la création d'organes plus restreints (Comité des Dix, puis Comité des dix-huit en 1961), les Nations Unies demeurent un forum de discussion peu efficace.

Même si la " détente " entre Etats Unis et URSS progresse à partir de 1956 et surtout à partir de 1962, le cadre onusien semble voué à l'échec, tant les positions des deux blocs paraissent inconciliables: les Soviétiques refusant systématiquement toute inspection qui vérifierait l'application des accords.

Par ailleurs, la non- militarisation de l'Antarctique et de l'espace extra-atmosphérique est décidée par traité en 1959 et 1967.

Les Etats Unis et l'URSS négocient de façon bilatérale des mesures de confiance (installation du téléphone rouge en 1963) et des accords de maîtrise des armements nucléaires.

Ouvertes en 1969, les **négociations SALT**, (Strategic Arm Limitation Talks) ou discussions sur la limitation des armements stratégiques) aboutissent, en 1972, au traité SALT 1 qui limite provisoirement le nombre d'armes nucléaires des deux Grands. En 1979, les négociations SALT 2 sont conclues par la signature d'un nouveau traité prenant en compte les progrès techniques et notamment le " mirvage " (de Multiple Independently [Targetable] Reentry Vehicle, qui consiste en l'installation de têtes multiples sur les missiles). Ce dernier traité ne sera cependant pas ratifié par le Sénat américain, du fait de la détérioration des relations Est/Ouest intervenue en 1979.

Encore une fois, si ces traités ont marqué une rupture dans les politiques d'armement nucléaire et freiné la course aux armements, ils sont plus l'illustration d'une situation stratégique donnée (la détente et la parité nucléaire) que d'une réelle volonté de désarmement.

Ils se contentent de limiter les arsenaux existants à un niveau très élevé et n'interdisent pas leur modernisation ; enfin, ils ne sont pas vérifiés par des procédures d'inspection, chacun se contentant d'observer l'autre, le plus souvent par satellite.

En 1978, à l'occasion de la première session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies consacrée au désarmement, le système onusien, à l'initiative de la France, est réformé dans le sens d'une plus grande pluralité et d'un certain réalisme. Cette réforme conduit à la Conférence du Désarmement à Genève, qui demeure le principal forum de négociations des traités multilatéraux. Le cadre onusien reste néanmoins fortement tributaire des bonnes relations entre les grandes puissances.

LA MAITRISE DES ARMEMENTS : UN SUBSTITUT AU DESARMEMENT

Ne pouvant trouver un terrain d'entente en matière de désarmement, les deux grands s'engagent sur la voie de l'*Arms control*. Celle-ci a pour ambition de limiter le rythme de la course aux armements et ainsi d'encadrer l'équipement nucléaire.

En pratique, les Etats Unis et l'URSS négocient des accords limitant leurs arsenaux. C'est dans ce cadre que seront négociés une importante série de traités, entre 1959 et 1979. Ces accords peuvent être répartis en trois catégories:

- Traités multilatéraux, limitant l'acquisition et le déploiement des armes nucléaires.
- Les engagements bilatéraux américano- soviétiques freinant la course aux armements nucléaires.
- Les négociations portant sur les autres armes.

Les deux grands s'attachent ainsi d'abord à limiter l'acquisition des armes nucléaires par des tierces puissances: c'est l'objet du **traité de Moscou (1963)** interdisant partiellement les essais nucléaires à l'exclusion des essais souterrains et le **traité de non prolifération (TNP, 1968)** qui entend interdire à de nouveaux venus l'accès au

" club " des Etats ayant déjà expérimenté le bombe nucléaire. Ceux-ci sont au nombre de 5 : les Etats Unis, l'URSS, le Royaume Uni, la France et la Chine.

LES PROGRES DU DESARMEMENT DEPUIS 1985

Les négociations du désarmement toujours tributaires du climat des relations internationales ont connu une phase d'atonie à cause de la détérioration des relations Est/Ouest due à

- l'intervention soviétique en Afghanistan (décembre 1979).
- La crise des euro-missiles déclenchée par l'installation en URSS des fusées SS-20 pointées sur l'Europe occidentale,
- L'intransigeance de la nouvelle administration américaine (Reagan) vis à vis du régime soviétique.

A partir de 1985, les conditions diplomatiques évoluent avec l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir à Moscou.

La crise des euro- missiles est résolue par la signature du **traité FNI (Forces Nucléaires Intermédiaires) en décembre 1987. Ce traité marque un tournant dans l'histoire du désarmement** puisqu'il implique pour la première fois l'élimination effective d'une catégorie entière d'armes nucléaires (en l'occurrence, les missiles stationnés en Europe d'une portée dite moyenne de 500 à 5500 km)

L'AVENIR DU DESARMEMENT

Quels que soient les progrès accomplis en Europe et qui ne seront acquis que le jour où tous ces accords auront été intégralement appliqués, il est cependant indispensable de noter l'absence d'accords similaires dans la majorité des autres régions du monde. La course aux armements se poursuit ainsi en Asie ou au Moyen Orient.

L'avenir du désarmement passe donc par le signature d'accords régionaux, mais sans doute aussi par de nouveaux progrès sur le plan international, comme l'interdiction complète des essais nucléaires. D'une manière plus générale, le lien

indispensable entre sécurité et désarmement demeure. Mais si un certain désarmement contribue à la paix et à la stabilité et permet de dégager des ressources financières indispensables au développement, il n'est pas sûr que l'objectif traditionnellement affiché du désarmement général et complet soit réaliste ou même souhaitable. En effet, **contrairement à l'optique traditionnelle qui voit dans le désarmement un facteur d'extension de la paix, l'expérience a prouvé que seule la paix entre les Etats crée les conditions du désarmement.**

L'IMMIGRATION

DEFINITION (Petit Robert)

1768, latin : *immigratio* : entrée dans un pays de personnes, non autochtones qui viennent s'y établir généralement pour y trouver un emploi.

CORRELATS

Assimilation sociale, acculturation, droit d'asile, chômage, démographie, emploi, apatrides, politique du logement, racisme, réfugiés.

ORGANISMES, STRUCTURES ADMINISTRATIVES

En France, l'Office National d'immigration, créé en 1945, a le monopole des opérations de recrutement, de transport, d'affectation des travailleurs étrangers. Depuis 1962, l'entrée des Algériens en France ne relève plus de l'ONI, mais d'un organisme particulier. L'INSEE fournit chaque année des données sur la population étrangère en France.

- OMI : Office des migrations internationales.

- OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides.

- Haut Conseil de l'intégration (installé en mars 1990 et présidé par M. Marceau Long, ex-vice président du Conseil d'Etat, qui s'était fixé pour objectif de rendre compte régulièrement de ses travaux consistant à améliorer le recueil des données).

CHIFFRES

- Estimation du nombre d'étrangers en France en 1990, selon les résultats du recensement de 1990 : 3,6 millions contre 3,7 en 1982.

Le Haut Conseil à l'intégration explique cette relative "baisse" de la population étrangère par le fait que les recensements sont toujours entachés d'erreur et que de

nombreux immigrés ont acquis la nationalité française depuis 1982, ce qui les range dans la catégorie des simples citoyens français, même s'ils ont la double nationalité.

- Immigration clandestine : estimée à 1.000.000 de personnes étrangères non recensées.

- Solde migratoire positif : + 96 000 à 120 000 personnes par an (1990-1991)

CITATION : "Le premier immigré demeure, sa vie durant, un homme de son pays d'origine". A. Siegfried.

CARACTERES DE L'IMMIGRATION EN FRANCE

L'immigration de la population active n'est plus le facteur principal de variation du nombre d'étrangers. Le facteur principal de l'immigration récente est l'immigration familiale (60.000 entrées par an). Autres facteurs : le travail saisonnier (58.249 personnes en 1990), l'augmentation du nombre de demandes d'asile politique (55.053 demandeurs d'asile sont entrés en France en 1990), l'arrivée d'étudiants étrangers (20.807 en 1990).

Augmentation du nombre de naissances d'enfants de parents étrangers : 85 000 par an.

Depuis 1960, immigration en provenance du Sud de la Méditerranée (64% de la population étrangère totale en 1990 contre 46% en 1975).

Depuis 1975 : féminisation et rajeunissement de la population étrangère.

Concentration de la population étrangère dans les villes (Paris accueille 38% des étrangers présents en 1990 contre 18% en 1946. Lyon et Marseille viennent en seconde et troisième position après la capitale).

Population à fort risque d'exclusion sociale, parce que plus touchée par le chômage, l'échec scolaire, par les problèmes et conditions de logement.

TRAITS DE LA POLITIQUE D'IMMIGRATION EN FRANCE

- En 1973 : un coup d'arrêt avait été donné à l'immigration algérienne et maghrébine.
- A partir de 1974 : à cause de la crise économique, politique de rigueur.
- En juillet 1974, l'introduction de travailleurs étrangers est suspendue.
- En 1977 : regroupement familial rendu plus difficile, aide au retour.
- 1980 : Loi BENET (10 janvier 1980) : mesures de fermeté à l'égard de l'immigration clandestine.
- 1981 : abrogation de la Loi BENET, mais mise en place d'instruments similaires, d'où réduction du nombre d'entrées, opérations de régularisation.
- 1987 (Loi du 17 juillet 1987) : répondant aux revendications de l'Association de Défense des Immigrés, les cartes de séjour et de travail sont regroupées en une seule carte : le titre unique de séjour.

SCIENCE

DEFINITIONS

1. La définition de la science a beaucoup évolué depuis Aristote ("ce qui concerne le nécessaire et l'éternel").

2. Aujourd'hui, dans une conception large et peu rigoureuse, la science recouvre toute façon systématique et raisonnée d'appréhender le réel. Une définition plus étroite, applicable aux sciences naturelles, sous laquelle veulent se ranger les sciences sociales, suppose remplir certaines conditions : ensemble de connaissances, établi de façon systématique, à référence universelle et susceptible d'être vérifié. (Lexique des sciences sociales DALLOZ).

3. Si l'on admet que les phénomènes obéissent à des lois et que ces lois sont connaissables, on peut dire que la science est l'ensemble de la connaissance des lois des processus naturels.

4. la science est un mode de connaissance critique.(Encyclopedia universalis)

ETYMOLOGIE, NOTIONS VOISINES, CORRELATS.

Le mot science dérive du latin *scire* : savoir.

On peut y rattacher : scientisme (tendance à faire de la science empirique et expérimentale l'absolu de la connaissance) progrès technique, recherche, raison (la *ratio* latine ou le *logos* grec), épistémologie.

IDEES.

*** Science et politique**

- Platon dans la République avait rêvé d'une société où savoir et pouvoir seraient réunis entre de mêmes mains : sous le règne des "rois-philosophes", la justice

trionpherait enfin car les décisions politiques appartiendraient aux plus rationnels des êtres.

- Découvrir quelque chose de nouveau, c'est toujours s'insurger contre quelque autorité. Au Moyen-âge, la vérité suprême est d'ordre religieux, ontologique et théologique. Le XVIIIe siècle marque une étape importante : Certains affirment la mort de Dieu.

- Loin d'être le discours sans appel et sans attache de la vérité, la science est le lieu d'un pouvoir autant que d'un savoir et doit à ce titre faire l'objet de la plus grande vigilance critique. L'Etat moderne a lié politique et science (cf. : socialisme scientifique). La IIe guerre mondiale a scellé l'alliance du Savoir et du Pouvoir (bombe atomique).

- De même, pendant la guerre du Viêt-nam, ce sont les mêmes personnes qui, d'une part se livrent à des travaux de recherche fondamentale et, d'autre part, conseillent leur gouvernement sur la meilleure façon de faire la guerre (division JASON). Financée principalement par l'Etat, la science voit ses options liées à la politique.

*** Science et culture.**

- Dès l'école, on impose aux enfants un clivage entre "scientifiques" ou "littéraires" de façon quasi-définitive. Deux visions du monde s'affrontent ainsi, de l'école à l'entreprise, entre lesquelles la société toute entière est sommée à chaque instant de choisir. C'est une conception dangereuse de la science qui sous-tend cette "*summa divisio*" : une science neutre et objective jouissant d'un privilège d'extra-territorialité.

*** Science et progrès.**

- Au fond, pour notre époque, progrès signifie Science et Industrie, découvertes et inventions.

"Si l'on identifie le progrès avec la Science et la Technique, tout l'effort qui a créé le judaïsme, le christianisme et l'islamisme aurait dû être nuisible ou invisible puisqu'il

n'a été qu'un progrès. Conclusion inadmissible !" (G. FERRERO "Pouvoir, les génies invisibles de la Cité")

CITATIONS.

RABELAIS - "Science sans conscience n'est que ruine de l'âme".

Jean ROSTAND - "La science a fait de nous des dieux avant que nous soyons des hommes".

Martin HEIDEGGER - "La science ne pense pas".

Pierre THUILLIER - "Les savoirs sont ventriloques".

QUELQUES SAVANTS DU XXe siècle :

- EINSTEIN Albert (1879-1955) : considéré comme le plus grand savant du XXe siècle. Par sa théorie de la relativité (1905-1916), il instaure dans la science occidentale une rupture épistémologique à l'origine d'une foule de découvertes.

- JOLIOT-CURIE Irène (1897-1956) : prix Nobel de chimie avec son mari, Frédéric JOLIOT (1935). Spécialiste de la radioactivité, a participé à la construction de la première pile atomique française.

- Alexander FLEMING (1881-1955) : professeur de bactériologie, réussit en 1928 à extraire la pénicilline à partir des moisissures.

TELECOMMUNICATIONS

DEFINITION

- Mot inventé en 1904 par Edouard Estaunié, ingénieur, inspecteur des Télégraphes, romancier et académicien.
- "Ensemble des moyens de communication à distance."(Larousse)
- "On entend par télécommunications toute transmission, émission ou réception de signes, de signaux, d'écrits, d'images, de sons ou de renseignements de toute nature, par fil, radioélectricité, optique ou autres systèmes électromagnétiques." (Texte de la Convention de l'Union Internationale des Télécommunications)

EVOLUTION HISTORIQUE

- Moyens primitifs permettant d'envoyer des informations au-delà de la portée de la voix mais pas au-delà de la portée de la vue (sauf pigeons voyageurs utilisés par les Arabes et les Chinois avant les Européens) : nuages de fumée des Amérindiens, télégraphe aérien du Français Chappe, sémaphores, signaux lumineux en code morse... La codification des messages se perfectionne.
- 1864, Etats Unis : Thomas Edison invente le télégraphe électrique qui permet de communiquer sur de très longues distances en code morse.
- 1876, Etats Unis : Alexander Graham Bell invente le téléphone qui permet de véhiculer la voix humaine. Ses principes avaient été découverts par le Français Bourseul en 1854 et par l'Allemand Reiss en 1861.

"l'admirable féerie à laquelle quelques instants suffisent pour qu'apparaisse près de nous, invisible mais présent, l'être à qui nous voulions parler et qui, restant à sa table, dans la ville qu'il habite[...], sous un ciel différent du nôtre, par un temps qui n'est pas forcément le même, au milieu de circonstances et de préoccupations que nous ignorons et que cet être va nous dire, se trouve tout à coup transporté à des centaines

de lieues (lui et toute l'ambiance où il reste plongé) près de notre oreille, au moment où notre caprice l'a ordonné." Marcel Proust, A la Recherche du temps Perdu.

- 1896, Grande-Bretagne : l'Italien Guglielmo Marconi invente le premier appareil de télégraphie sans fil (à partir des travaux pionniers du Français Branly en 1890-1894 et du Russe Popov en 1896). Augmentation des distances de radiodiffusion, naissance de stations **commerciales** émettant bientôt de façon quotidienne, les hommes politiques utilisent la radio pour faire campagne (Hoover, Roosevelt) ou pour la propagande (Adolf Hitler, Charles De Gaulle), Orson Welles déclenche la panique aux Etats Unis en annonçant sur les ondes de CBS une invasion de martiens.

- 1923, l'Anglais John Baird crée le "televisor" et l'Américain Wladimir Zworykin l'"iconoscope". Ces appareils permettent de reproduire des images sur un écran par modulation électronique de la lumière.

- 1926, Grande-Bretagne : Baird fonde la première société de télévision. La définition des images s'améliore, la distance de transmission augmente, des émissions régulières et des réseaux publics se mettent en place...

- 1969, Etats Unis : l'ARPA (Advanced Research Project Agency), fondée par le Secrétariat d'Etat à la Défense, cherche à créer un réseau de télécommunications capable de résister à une attaque nucléaire. L'idée est de mettre en relation des ordinateurs sans passer par un ordinateur central (concept de réseau).

- 1970 : le réseau ARPANET voit le jour et se développe entre les universités américaines.

- 1974 : Vint Cerf et Robert Kahn inventent le protocole TCP (Transmission Control Protocol) permettant de relier tous les ordinateurs. Ils l'appelleront ensuite Internet Protocol.

- Fin des années 70, Europe : des systèmes vidéotex (Prestel en Grande-Bretagne et Minitel en France) familiarisent les populations avec les téléservices.

- Années 80 : Internet commence à se répandre à travers la société et dans le monde entier.

- Années 90 : des sociétés de télévision utilisent les liaisons par satellite pour diffuser leurs programmes et des sociétés de téléphonie pour créer des téléphones mobiles (cette technologie, développée au début de la "**guerre** froide", n'avait jusqu'alors connu que très peu d'applications **commerciales**).

NOTIONS TECHNIQUES

- terminal : appareil d'émission et de réception de l'information (téléphone, télévision, ordinateur, télécopieur, fax...).

- canal : voie d'acheminement de l'information (câble téléphonique, faisceau hertzien, liaison par satellites, etc.).

- numérisation : représentation de l'information sous forme de chiffres (0 et 1), ce qui permet de faire circuler un grand nombre de données de toute nature par le même canal. Si ces données sont analogiques, c'est à dire sous forme d'un signal continu et modulé (comme le son ou l'image), la machine les transforme en données numériques à l'émission puis les retransforme en données analogiques à la réception.

- compression : réduction du volume de données en supprimant les informations inutiles ou redondantes (par exemple, les blancs sur une page) afin de faciliter le traitement des données.

- commutation par paquets : technique de transmission qui consiste à diviser l'information en paquets qui transiteront selon diverses voies et seront réassemblés à la réception, le réseau des canaux est ainsi utilisé plus intensivement et l'information circule plus vite.

-cyberespace : mot inventé par le romancier américain William Gibson, monde virtuel constitué par les réseaux de télécommunication.

PROSPECTIVE

- Les moyens modernes de télécommunications sont en train de former des "autoroutes de l'information"(expression du vice-président américain Al Gore) : sons, textes et images animées circulent, en quantités toujours plus importantes et à une vitesse toujours plus grande, sur les mêmes canaux.

- On observe donc un vaste de mouvement de concentration qui favorise et met en concurrence deux types de terminaux (l'ordinateur et la télévision) et deux types de canaux (le réseau téléphonique et la transmission par satellite).

- L'informatique domestique est actuellement dominante, mais la télévision interactive est amenée à connaître un développement considérable.

- Un nouveau concept a fait son apparition : la Full Service Networks Télévision, la télévision des réseaux de services complets. Le potentiel de ce nouveau "multimédia" est immense : chaînes de télévision, stations de radio, banques de programmes, jeux vidéo, services d'information, téléphone (et bientôt visiophone), courrier électronique, accès aux sites d'Internet, tous ces services pourraient être gérés par de puissants centres de production, de stockage et de distribution de données.

- Internet risque donc de disparaître dans le futur pour laisser place à un cyberspace encore plus complexe : sa structure ne sera plus celle du filet (réseau dépourvu de centre) mais celle de la toile d'araignée (réseau ordonné autour d'un centre) et son contenu sera encore plus totalisant qu'aujourd'hui. Filet ou toile d'araignée, il reste à savoir si nous serons capturés (et, en ce cas, par qui ?) ou si nous capturerons quelque chose.

IMPLICATIONS

Implications politiques (stricto sensu) :

- la liberté : les nouveaux moyens de télécommunications offrent au simple citoyen une capacité d'expression dont il n'avait jamais joui auparavant, du moins sous leur

forme actuelle de réseaux anarchiques, mais si les réseaux sont contrôlés par des groupes oligopolistiques détenant la plus grande part de l'information et de la création culturelle, les possibilités de manipulation et de conditionnement idéologique atteindront une ampleur quasi irrésistible.

- la sécurité : les réseaux informatiques mondiaux sont le terrain d'une criminalité transnationale qui laisse les polices et les justices impuissantes. En raison de l'habileté des "hackers" ou "pirates informatiques", la confidentialité des informations et la sécurité des transactions par télé-paiement ne sont pas encore garanties. Les organisations criminelles ou terroristes se sont emparées de ces instruments pour développer leurs activités.

- la démocratie : ces progrès techniques, tout en augmentant la liberté d'expression et la liberté d'information, pourraient simplifier les procédures de consultation populaire et ainsi faciliter la participation directe des citoyens à la détermination de la politique. Par ailleurs, ils donnent à l'Etat des moyens de surveillance policière plus étendus : l'espionnage de la vie privée trouve ici un champ d'action particulièrement prometteur, grâce aux recoupements de fichiers et à la concentration des données personnelles.

Implications culturelles

Les moyens modernes de télécommunication donnent à chaque culture un rayonnement mondial, amplifiant par-là les affirmations identitaires. Mais ces moyens techniques imposent l'usage de l'anglais et assurent la diffusion de la culture américaine, au détriment d'autres cultures et y compris dans ses manifestations les plus vulgaires. Entre l'hégémonie sous-culturelle et le métissage, l'avenir de la culture sera en grande partie influencé par ces technologies.

Implications militaires

Si la guerre électronique est déjà à l'ordre du jour, la prise en compte des techniques de communication et d'information par les stratèges se poursuit. On passe de la guerre du

matériel où la destruction est le principal objectif, à la guerre de l'information où la désorganisation est l'objectif principal.

Recherche du renseignement et sabotage des liaisons de l'ennemi sont devenus des missions cruciales pour les armées et elles dépendent étroitement des innovations réalisées dans ce domaine technique.

Implications juridiques

La territorialité du droit est remise en cause par les moyens de télécommunications. Un nombre croissant d'activités sont pratiquées à l'échelle de la planète et par-dessus les frontières. Les législations nationales sont alors dépassées. Le contrôle juridique des réseaux suppose probablement la mise en place d'organes internationaux.

Implications économiques

Le télépaiement et le télécommerce en plein essor vont contribuer à accroître la mondialisation, d'une part en intensifiant les échanges internationaux, d'autre part en motivant de nouvelles délocalisations d'entreprises, notamment dans le secteur des services où de nombreuses opérations peuvent être menées en temps réel. Le divertissement est un élément prépondérant de cette télééconomie qui est surtout destinée aux sociétés de consommation occidentales et aux classes sociales dotées d'un pouvoir d'achat suffisant. Ce mode de fonctionnement économique post-industriel pourrait avoir comme effets un creusement des inégalités entre le Nord développé et le Sud sous-développé et l'exclusion des travailleurs ne maîtrisant pas ces techniques.

Implications psychologiques

On peut craindre une tentation de la fuite dans le virtuel, mais la nouveauté essentielle apportée par les télécommunications est la "multiplication des personnalités" rendue possible par la multiplicité des échanges anonymes avec d'autres individus. A la relation épistolaire caractéristique des XVIIIème et XIXème siècles, succédera la relation par "e-mail" ou par "forum de discussion" qui met en contact des personnes

éloignées et des personnalités encore plus nombreuses ; des liens de sociabilité inédits sont ainsi expérimentés.

ADMINISTRATION

DEFINITIONS :

- Institution publique qui assure l'application des lois et le fonctionnement des services publics conformément aux orientations gouvernementales.
- Structure secrétée par la société pour gérer les affaires publiques. En France, le Consulat et l'Empire donnent naissance à l'Administration que l'on connaît aujourd'hui.
- Le terme "administration" existe dans la langue anglo-saxonne, désigne une activité qui tend à organiser, à gérer et à mettre en oeuvre des moyens techniques et humains.
- Ensemble des activités qui, sous l'autorité ou le contrôle du gouvernement tendent au maintien de l'ordre police) et à la satisfaction des besoins d'intérêt général (service public).

CARACTERES :

- Fruit de l'histoire et de l'évolution,
- Miroir de l'organisation sociale, politique, économique et culturelle d'un pays.
- C'est une organisation fortement hiérarchisée, centralisée, stratifiée .
- Standardisation dans l'organisation des tâches.
- Tendance irrépressible à l'impersonnalité.
- Le régime administratif se caractérise par 4 principes :
 1. principe de séparation des autorités judiciaires et des autorités administratives, lois des 16-24 août 1790 .
 2. principe d'émission d'actes unilatéraux

3. principe de légalité

4. principe de responsabilité.

- Les lois du service public (ou lois de ROLLAND) : mutabilité, égalité, continuité.

MOTS VOISINS

Bureaucratie - Fonctionnaires - Fonction Publique - Administration centrale /territoriale / hospitalière - Administrés - Autorités administratives indépendantes - Service public - droit administratif - Institutions administratives.

ORGANISMES

ENA (1945) - Conseil d'Etat - Collectivités locales - Grands Corps (Cour des Comptes, Inspection des Finances...)

CHIFFRES

- 1987 : 2,6 millions de personnes employées par l'Etat.

(Multiplié par 4 depuis la première guerre mondiale.)

- 12 % de la population active.

- 40 % du budget de l'Etat.

- 1991 : 3,5 millions de personnes employées par l'Etat dont 1 million d'enseignants et 500 000 militaires.

-1997 : Total de 5,1 millions de personnes

IDEES

- L'évolution des missions de l'Administration : passage d'une administration réglementaire à une administration dite "d'animation".

- Administration et société :

. le modèle centralisé français est incapable d'assurer une gestion satisfaisante.

. il diminue la capacité d'innovation de l'ensemble de la société qu'il gouverne.

. absence de communication entre fonctionnaires et administrés.

. problème de non-relation entre ceux qui ont le pouvoir de décider et ceux qui disposent des informations nécessaires.

- L'Administration, un monde particulier : statut des fonctionnaires, structure, comportements (endogamie et hérédité), état d'esprit, avancement, mode de recrutement, isolement de l'Administration. - Les nouveaux rapports de la Haute Fonction Publique avec le monde politique et le monde des affaires : question de la politisation de la Haute Administration.

- Impact de la Communauté européenne sur les administrations nationales : l'impact de la communauté sur l'élaboration des politiques publiques nationales.

- Méthodes d'évaluation des services et des politiques publics constituent un élément de la modernisation de l'Etat et une meilleure connaissance de l'efficacité de l'action de l'Administration (Institution de comités sectoriels (ex. 1988 - Comité d'évaluation chargé d'apprécier les effets de la mise en oeuvre du RMI).

Appareil à la disposition de l'Etat pour faire prévaloir sa volonté dans l'ordre interne.

- Doté de prérogatives importantes, donc, création d'un droit administratif pour contrôler l'action et protéger le citoyen.

- Interactions entre administration et politique.

LA NOTION DE BUREAUCRATIE

(Cf Max WEBER - Wirtschaft und Gestischaft).

- Les principes de la bureaucratie :

- . Existence de services spécialisés, déterminés par la loi,
- . Protection des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions,
- . Hiérarchie des fonctions,
- . Recrutement sur concours,
- . Possibilité d'avancement sur la base de critères objectifs,
- . Séparation complète entre la fonction et de l'homme qui l'occupe.

- Le phénomène bureaucratique est ancien (ancienne Egypte).

Les anciennes bureaucraties avaient un caractère essentiellement patrimonial (vénalité des charges).

- Critiques de la conception wébérienne : l'une des principales se réfère à la théorie des dysfonctionnements avec l'apparition d'un esprit de caste, source d'inefficacité. De plus, le concept de bureaucratie peut être perçu comme fondement d'un nouveau pouvoir dont l'avènement aurait pour source de légitimité la compétence et la technicité. (cf. pouvoir de la technocratie).

LA COMMUNICATION

DEFINITIONS

1. Petit Larousse : action de communiquer quelque chose (avis, message, renseignement). Transmission de l'information. Idée d'inter-activité, d'échange, de dialogue.
2. La communication est le processus par lequel les idées ou les données transitent d'un individu ou d'un groupe à un autre.
3. La communication désigne un déplacement de données (ou d'éléments) entre deux points caractéristiques de l'espace et suppose de fait la perméabilité des démarcations ainsi qu'une modification de l'état des choses aux extrémités du parcours, source et destination.
4. Communication de masse (ou mass media) : ensemble des techniques qui permettent la diffusion de messages écrits ou audiovisuels auprès d'une audience vaste et hétérogène - Ensemble des techniques contemporaines permettant à un acteur social de s'adresser à un public extrêmement nombreux et hétérogène ; les principaux mass media sont : la presse, les affiches, le cinéma, la radiodiffusion et la télévision.

HISTORIQUE

- Hermès chez les Grecs ou Mercure chez les Romains : Dieu messenger des Olympiens. Fils de Zeus et de Maia, guide des voyageurs et des âmes mortes, il est surtout la personnification de l'habileté et de la ruse. Ses attributions sont multiples: dieu du vol et du mensonge, patron des orateurs et des commerçants, inventeur des poids et mesures, des premiers instruments musicaux, il est aussi le dieu berger et le dieu de la santé.
- communication sous forme matérielle: courriers à cheval, navigation maritime et fluviale, importance des voies naturelles de communication.

Cf la route de la soie: réseau de pistes caravanières qui, depuis l'Antiquité jusqu'à la fin de la "paix mongole", assura les liaisons entre l'Occident et l'Orient. Au-delà du commerce, elle permit la diffusion de l'hellénisme en Asie centrale et du bouddhisme en Chine.

Presse écrite:

. 1438: invention de la presse à imprimer et d'une encre qui permettait l'impression des deux faces du papier par Johannes Gensfleisch Gutenberg (1400- 1468, Allemagne).

. 1631: La Gazette de Théophraste Renaudot

. 1660: premier quotidien allemand

. 1777: premier quotidien français

. Révolution française: la liberté nouvelle de l'individu suppose le choix à l'information. Mobilisation des techniques de communication (brochures, livres, journaux, orateurs).

. Puis développement de la presse d'opinion: Le Bien public de Lamartine, Le représentant du peuple de Proudhon...

. Révolution de 1830: rôle important de journalistes.

. Entre 1800 et 1870, industrialisation de la presse: elle devient un moyen de communication sociale à grande portée.

. Essor de la presse bon marché, lois de 1881 (liberté de publication et de diffusion).

. Entre 1871 et 1914: âge d'or de la presse.

. Entre 1919 et 1939: ère des grands journaux, succès des quotidiens illustrés, diversification des contenus, apparition de périodiques.

. De la fin de la seconde guerre mondiale jusqu'à 1970: des journaux redeviennent des maîtres à penser; naissance des hebdomadaires.

. 1970-1980: difficultés de la presse quotidienne

la radio

. 1920: retransmission de concerts en Grande-Bretagne, service quotidien d'information aux Etats-Unis

. 1925: premier journal parlé en France.

. 1933: 1,4 millions de postes TSF en France.

. 1938: adaptation très convaincante à la radio de La Guerre des mondes d'Orson Welles qui sema la panique aux Etats-Unis.

La télévision

. Premières expériences fin XIXe siècle; début XXe siècle: retransmission des images.

. 1938: premières émissions quotidiennes à partir de la Tour Eiffel.

. 1949: création de l'organisme de radiodiffusion-télévision française (RTF) sous la tutelle du ministère de l'information et qui reçut le monopole de la radiodiffusion et de la télévision française. La première chaîne de TV, puis la deuxième, créée en 1964, connurent un succès grandissant, grâce à une programmation faisant une large place à l'information, aux documentaires, aux magazines et aux dramatiques.

. en 1964, la RTF devient l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF). La question des liens entre le nouvel organisme et le pouvoir suscita de vives tensions entraînant une grève des journalistes en mai 68.

. en août 1974, l'ORTF fut démantelé en 7 sociétés distinctes: TF1, Antenne 2 (devenue France 2 en 1992); France Régions 3, issue de la 3e chaîne à vocation régionale, créée en 1973 (France 3 en 1992); Radio France; la Société Française de

Production (SFP), Télédiffusion de France (TDF) et l'Institut National d'Audiovisuel (INA).

- les Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC): combinaison d'ordinateurs, de logiciels, de réseaux et de banques de données multimédias. Utilisation du code digital, série de 0 et de 1 en laquelle on peut traduire tout message - textuel, sonore ou iconique. On parle de numérisation.

Evolution d'Internet:

. 1969: Arpanet est créé par le département de la Défense aux EU pr faire des recherches sur la communication en réseaux.

. 1973: premiers liens européens: des bases de l'armée de l'air amér. sont reliées par Arpanet en Angleterre et en Norvège.

. 1981: lancement du minitel en France pour l'annuaire électronique.

. 1982: création du terme "Internet"

. 1990: fin d'Arpanet.

. 1993: la Maison-Blanche est sur Internet: president@whitehouse.gov

. 1994: explosion du World Wide Web; dvpt des activités commerciales sur Internet.

. 1995: lancement de Microsoft Network (MSN)

. 1997: essor du commerce électronique et de la pub sur Internet.

. 1999 : tél portables avec messagerie internet; la net economy: fusions et acquisitions en série; la capitalisation boursière des Internet Cies dépasse celle des grandes entreprises indus traditionnelles; les start up.

On compte 25 millions d'ordinateurs connectés au réseau.

NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION

- vidéocassette, vidéodisque
- télétexte (Antiope) : service de communication de textes ou de graphiques sur un récepteur de télévision et vidéotexte.
- l'utilisateur peut consulter des banques de données et faire des transactions (messageries, achats). C'est le développement de la télématique, un terme inventé en 1978 par Simon Nora et Alain Minc dans un rapport sur "l'informatisation de la société".
- mise en place de nouveaux réseaux de communication : 1982.
- le gouvernement opte pour un "plan câble".
- 1990 : satellites de télédiffusion directe.
- multiplication des outils de communication : nouveaux types d'échanges (messagerie par Minitel)
- Autoroutes de l'information, Intranet (entreprises, administrations, etc.), Internet (e-mail, discussions en direct, etc.), téléphones portables (avec de nouveaux réseaux par satellites : on peut désormais appeler et être appelé de n'importe où sur la surface du globe. Réception de fax, de messages électroniques).

* **Communication animale** (Konrad LORENZ et N. TINBERGEN) : Une stimulation donnée déclenche chez les individus de la même espèce un comportement de forme invariable ou peu variable ("*fixed action pattern*")

AUTEURS, THEORICIENS :

- Harold LASSWELL (1948) : Le champ de la communication peut être défini par les cinq termes de la question : "Qui dit quoi, par quel canal, à qui et avec quels effets ?", c'est à dire : émetteur, contenu, medium, audience, effets.

- M. WOLFENSTEIN et N. LEITES (1950) : Le contenu latent de la communication fait appel à des données non quantitatives, par exemple d'ordre esthétique, psychanalytique ou anthropologique.
- W. BREED (1955) : Etudes sur les prises de décision dans les *mass media*.
- Marshall Mac Luhan (1964) : "Le message, c'est le medium".
- P. FLICHY (1980) : Etudes sur l'économie des *mass media*.
- E. MORIN et H. POWDERMAKER : Standardisation du contenu culturel de la communication de masse.

IDEES.

- Entre l'époque où les bêtes communiquaient avant l'apparition de l'Homme et notre époque actuelle, les animaux nous sont devenus étrangers par suite de l'exaltation métaphysique de notre différence linguistique : L'Homme estime que son langage est la forme la plus aboutie de communication ; or, la communication animale était déjà très développée.
- L'histoire de la communication humaine n'est pas seulement une rupture (entre une communication matérielle et une communication informatique, etc.), mais le développement accéléré d'un héritage.
- Deux faits semblent essentiels au XXème siècle : l'émergence croissante, comme activité dominante et dominatrice, y compris dans l'industrie, du travail par signes, ainsi que la mécanisation rapide de ce travail lui-même par des machines audiovisuelles, linguistiques, logiques et mathématiques, grâce à la maîtrise de l'électronique.
- Le terme de communication masque en réalité une propriété essentielle que dévoilent la télécommunication et la télé-action : elles permettent de se dispenser

d'interlocuteurs et assurent l'unilatéralité, qui prévaut d'autant plus dans la diffusion de masse que ses effets sont cachés aux détecteurs usuels.

- La communication n'est déjà plus seulement une affaire entre l'Homme et l'Homme, mais entre des systèmes Homme-matériels. L'idée de communication comme conversation ou concertation est en danger de prendre beaucoup de retard, à la fois conjointement sur la diffusion et sur la robotique.

- La langue demeure, à tout prendre, le meilleur moyen de communication actuel.

- Mac Luhan : le "village planétaire"

- Communication politique : les dirigeants sont très attentifs à la façon dont ils sont perçus.

- Ronald Reagan "le grand communicateur", Mikhaïl Gorbatchev "l'homme des médias".

- Communication dans l'entreprise : Besoin de plus en plus impératif de communiquer, société de communication.

- Vers une "idéologie de la communication", substitut aux idéologies politiques ?

- Plus on communique, moins on est informé : sur-information, d'où absence de communication.

- Nouvelle culture technique liée aux pratiques de communication. Nouveaux clivages sociaux.

- Avenir de la communication : pénétration de l'informatique dans les sociétés industrielles occidentales, transformation du mode de vie, nouvelles formes de gestion des connaissances.

- Ces nouveaux usages vont-ils encourager un repli sur soi et une consommation passive ?

- L'homme communicant sera-t-il victime des techniques ou une société meilleure va-t-elle naître ?
- Rôle essentiel des leaders d'opinion, à la fois relais et interprètes.
- Thèse du *two-steps flow* ou flux à deux paliers de communication.
- Opposition aristotélicienne classique entre *catharsis* et *mimesis*, c'est à dire entre deux types de "participation imaginaire" des récepteurs : projection et identification.
- Les régions en voie de développement sont en général caractérisées par une extrême dissociation entre les réseaux de communication de masse et les réseaux traditionnels de la communication. Les *mass media* y diffusent des messages élaborés en grande partie dans les sociétés industrielles avancées (SCHRAMM, 1964).
- "L'élite sans pouvoir" désigne l'ensemble des vedettes et des idoles des mass media qui fournissent des objets d'identification aux différents groupes sociaux. (F. ALBERONI, 1963).
- les indus de communication, longtemps caractérisées par l'importance du contenu, sont en train de devenir des industries du contenant. Ce qui compte désormais, au plan industriel, c'est davantage le contrôle des contenants que celui des messages. Explique que ces industries recherchent des alliances dans des secteurs voisins.
- la communication s'est hissée au rang de paradigme de notre temps, remplaçant le paradigme du progrès. C'est la communication qui a mission de pacifier, d'exclure la violence.
- rôle idéologique central : info, communication publicitaire et culture de masse se confondent, emploient la même rhétorique, s'expriment en privilégiant la simplicité, la rapidité et la drôlerie. "Les médias estiment qu'informer consiste à simplement nous faire assister à l'événement. Qu'il suffit d'y être pour savoir. Qu'il suffit de voir pour comprendre. Qu'il suffit de répéter pour démontrer. Qu'il suffit d'émouvoir pour convaincre." Ignacio RAMONET

- problème de la désinformation

- C'est par la pensée que l'Amérique domine, au moins autant que par l'économie. La domination économique ne pourrait s'accomplir sans la domination conceptuelle. Preuve que ces technologies de l'esprit sont des technologies politiques. Lucien Sfez (auteur de Critique de la communication, Seuil, Paris, 1992)

ENJEUX

- découvertes scientifiques : avancées technologiques.

- stratégique : utilisation militaire.

- firmes de la communication : Alcatel, France-Télécom, Thomson, Matra (a créé le système RITA de communication militaire le plus performant aujourd'hui).

-

L'ETAT

DEFINITION.

- L'Etat est une société politique qui n'existe qu'à travers trois éléments : la population, le territoire et un pouvoir politique.
- Nation ou groupe de nations, organisées et soumises à un gouvernement et à des lois communes.

ETYMOLOGIE : Apparaît aux XII-XIIIème siècles, du latin : *Status*, de *Stare*, se tenir debout.

Notions voisines :

- Etat-Nation
- Etats simples ou unitaires
- Etats composés (unions d'Etats, confédérations d'Etats, Etats fédéraux)
- Etat de type totalitaire, démocratique, aristocratique, républicain, monarchique.
- Etat de partis, Etat partisan.
- Etat libéral, socialiste, corporatif

Notons différentes ou contraires :

- Le clan, la tribu, la nation (qui sont des phénomènes naturels, alors que l'Etat est un produit de l'intelligence humaine)
- Sociétés primitives, régime féodal,
- Anarchisme, communisme.

ORGANISMES.

- Nationaux :
- organes exécutifs (gouvernement, administration d'Etat, Grands Corps).
- législatifs (parlement)
- judiciaires
- militaires (armée)
- Internationaux :
- Organisation des Nations-Unies,
- Union européenne.

CITATIONS

- Max WEBER : "Il s'agit d'une institution dont la direction administrative dispose d'un pouvoir normatif garanti par le monopole de la contrainte physique légitime, qui s'exerce sur une population, dans un territoire limité".
- ENGELS : "L'Etat et sa structure sont les moyens dont se dote la classe possédante pour garder ses privilèges et exploiter".
- CARRE DE MALBERG : "L'Etat est une communauté d'hommes, fixée sur un territoire propre et possédant une organisation d'où résulte, pour le groupe envisagé dans ses rapports avec ses membres une puissance suprême d'action, de commandement et de coercition" .

IDEES.

- La place de l'Etat en Occident est remise en cause par un besoin de décentralisation, de régionalisation, aussi bien économique que politique.
- Problème de la place de l'Etat souverain face à l'Europe. (CEE, puis UE).
- Dans les pays en voie de développement se pose le problème de l'exportation du modèle étatique occidental comme, par exemple, en IRAN ou au LIBAN.
- On peut se demander si le concept d'Etat est adapté à tous les peuples, c'est-à-dire s'il existe des peuples qui peuvent vivre sans le modèle étatique.
- Une société sans Etat est-elle possible, comme le préconisent les anarchistes ?
- L'Homme a inventé l'Etat pour ne pas obéir à l'Homme.
- L'Etat permet d'encadrer le pouvoir politique : il en est le support, l'alibi, l'arbitre (si la Politique divise les hommes, l'Etat délimite le cadre de cet affrontement).
- L'Etat, c'est le pouvoir institutionnalisé.
- La notion d'Etat est conçue pour ennoblir le pouvoir en le détachant des passions humaines, mais il peut n'être qu'un déguisement destiné à légitimer la domination du gouvernant.

L'ARMEMENT NUCLEAIRE

DEFINITIONS :

- arme obtenue à partir de l'énergie qui se dégage de la fusion ou de la fission de noyaux d'atomes d'uranium.
- armes nucléaires tactiques dites "du champ de bataille" ; portée inférieure à 500 km.
- forces nucléaires intermédiaires : portée de 500 à 5.500 km.
- armes stratégiques ; portée supérieure à 5.500 km.
- armes d'agression (1ère frappe)
- armes de représailles (2ème frappe)
- armes atomiques, à hydrogène, à neutrons (qui tuent les êtres vivants, mais laisse intactes les infrastructures).

PERSONNALITES :

- Albert EINSTEIN
- GADDIS (*The long peace*) : armes nucléaires, facteur de stabilité des relations internationales pendant la guerre froide.
- WALTZ, néo-réaliste américain :
 1. la prolifération ne contredit pas la dissuasion.
 2. apparition des "*rough states*", Etats rebelles aux normes internationales (ex : Corée du Nord, Irak, Israël, Pakistan, ...)
- Général GALLOIS.

LIEUX (Etats possédant l'arme nucléaire)

- USA, Russie, Grande-Bretagne, France, Chine.

- Inde, Pakistan

Note : Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan ont renoncé aux armes qu'ils détenaient après l'effondrement de l'URSS.

HISTOIRE :

- USA : Projet Manhattan

- 6 Août 1945 (Hiroshima), 9 Août 1945 (Nagasaki).

- 1947 (plan Charioteer) et 1949 (Plan Trojan) : Destruction des principales villes d'URSS.

A) course aux armements, principe de dissuasion (équilibre de la terreur)

- URSS : fin 1949

- DE GAULLE - Reggane - CEA - Plan calcul (Bull)

- France : bombe atomique (1960), à hydrogène (1966)

- Chine : bombe atomique (1964), à hydrogène (1967)

- Stratégies américaines :

. Foster DULLES (représailles massives)

. John KENNEDY (riposte graduée)

. Equilibre de la terreur - MAD (*Mutual Assurance Destruction*).

. IDS (guerre des étoiles) - R. REAGAN en 1983 - Abandon.

B) Concept de maîtrise des armes nucléaires (Depuis 1968)

1.- limitation de la course aux armements :

. rencontres bilatérales (USA - URSS)

. rencontres trilatérales (plus la GB)

. rencontres multilatérales

- mais l'OTAN repousse le plan RABARKY (visant à interdire production et dépôt d'armes nucléaires en RFA).

- 1963 : Téléphone rouge.

2.- Principe de non-prolifération - Traité de non-prolifération du 11 juil. 1968 : Les Etats nucléaires s'engagent à ne pas aider les non-nucléaires à accéder à la possession de l'arme.

. Cinq Etats nucléaires - traité discriminatoire.

. aucun moyen de coercition ou de contrôle.

3.- Conférences pour la sécurité et la coopération en Europe (Acte final d'Helsinki - 1973)

4.- Dénucléarisation de certaines zones :

. Antarctique (1 janvier 1959)

. espaces extra-atmosphériques,

. Lune et les autres corps célestes (27 janvier 1967),

. le fond des mers (1967),

. l'Amérique du sud (traité de --, 1967),

. le Pacifique-sud (traité de Rarotonga - 1985)

5.- Désarmement (en fait, limitation du volume des stocks d'armes) :

. SALT I (*Strategic armements limitation talks*) en 1972 (accords BREJNEV- NIXON)
: limitation des missiles défensifs.

. SALT II en 1979 (accords BREJNEV-CARTER) : limitation des missiles offensifs.

. SALT III : échec - invasion de l'Afghanistan.

. START (*Strategic arms reduction talks*) en 1986 (accords GORBATCHEV-
REAGAN) : limitation des missiles offensifs de 50, puis 30 %.

6.- Traité "*cut off*" : permettre de recueillir des informations sur les trafics de matières
fissibles.

7. Essais nucléaires :

- Traité de Moscou (5 juillet 1963) non signé par la France et la Chine.

- Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (*CTBT* ou *TICE*)

ATTITUDE DE L'ONU :

- Assemblée générale : pour un désarmement général et complet.

(Rappel : résolution 2625 interdisant l'utilisation de la force armée)

- Conseil de sécurité : pour une limitation volontaire de leurs armements par les Etats.

ATTITUDE DE LA CIJ (Avis de 1995) :

- les armes nucléaires ne sont pas illicites dans leur principe.
- leur usage doit respecter les principes de légitime défense et de proportionnalité.

IDEES :

(Langage dynamique)

- élément du statut de grande puissance
- liée au domaine réservé des Etats,
- élément de la souveraineté.
- davantage des armes diplomatiques (négociation, persuasion) que militaires.
- leur utilisation exige une responsabilité politique.
- échappent à toute codification du droit international
- armes de la guerre froide.
- bientôt perçus comme des "armes de non-guerre".
- obstacles au nouvel ordre mondial.
- ce sont des armes "disproportionnées" en ce sens qu'elles tuent aussi bien les combattants que les non-combattants.

SUJET DE DISSERTATION

Sujet : Les armes nucléaires (*ENA externe 1997 - Questions internationales*).

ÉCOLOGIE

DEFINITION

- Du grec "*Eikos*, demeure" et "*logos*, science".
- Terme proposé, en 1866 par HAECKEL pour désigner la science qui étudie les rapports entre les organismes et le milieu où ils vivent : c'est donc au départ une discipline biologique dont les applications pratiques sont nombreuses :
 - . Utilisation des ressources naturelles,
 - . Lutte contre la pollution,
 - . Protection de la nature en raison de la dégradation croissante des équilibres naturels,
 - . Aménagement des territoires.
- * Puis l'idéologie s'est emparée de l'écologie : Écologie + Politique = écologie politique
- 1968 : Passage d'un militantisme politique à un militantisme écologique (Le développement industriel et ses conséquences). L'expression de la société contre le monopole et la suprématie de l'Etat. Ce qui explique le militantisme du mouvement écologiste : associations, coordinations et, pendant longtemps, pas de structure de parti.
- 1971 : Les amis de la terre (B. LALONDE).
- 1974 : La France est la première nation à investir le champ politique. Le mouvement écologiste est créé pour soutenir la candidature de M. René DUMONT à l'élection présidentielle.
- 1982 : Le Mouvement d'Ecologie Politique devient un parti.
- 1984 : Le MEP devient le parti "Les Verts".

- 1988 : Aucun député écologiste à l'Assemblée Nationale (Conséquence du scrutin majoritaire).

- 1989 : 29 verts élus au parlement européen, pour une Europe "écologisée", démilitarisée, dénucléarisée.

* Aujourd'hui, transformation radicale de nos rapports avec l'environnement :

- Un changement d'échelle des enjeux :

. Ampleur sans précédent des menaces.

. L'environnement comme enjeu économique et diplomatique.

- Les défis à surmonter :

. Maîtriser le savoir et l'ignorance.

. "Ecologiser" l'économie.

. Intégrer le très long terme dans un nouvel art de gouverner.

. Concilier la démocratie avec une politique à très long terme.

- L'idée d'environnement ne saurait être que planétaire.

. L'environnement, un luxe pour les pays pauvres.

. Les dégâts du volontarisme communiste.

. Société d'abondance, abondance de déchets.

. Une planète surexploitée {eau, terre, arbre...recyclage}.

- Gestion de l'environnement depuis 20 ans : un bilan médiocre.

. Manque de moyens financiers ;

. Un ministère "gadget".

- Droit de l'environnement : droit du compromis entre intérêts contradictoires, dont l'homogénéisation est encore à faire, mal appliquée.

ORGANISMES

- ECOROPA

- GREENPEACE

- Organes spécialisés de l'ONU qui ont un programme (FAO - OMS - UNESCO)

- ONU : Conférence de Stockholm en 1972.

- Actions régionales : DIREN (Direction Régionale de l'Environnement)

- IFEN (Institut Français de l'Environnement).

PERSONNALITES

- René DUMONT

- Brice LALONDE (qui a été ministre de l'Environnement)

- Antoine WEACHTER

- Guy CAMBO (Secrétaire général des Verts).

CITATIONS

- "Riches et pauvres, nord et sud, est ou ouest, tous les pays sont à la fois responsables et victimes de la destruction du milieu naturel" (G. RUFFOLO)

- "L'avenir du monde vivant doit passer avant l'exploitation aveugle de la terre" (V. GISCARD D'ESTAING - 1984).

PROGRES

DEFINITIONS

* PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ - 1989

1. Amélioration, développement des connaissances, des capacités de quelqu'un : "faire des progrès".

2. Changement graduel de quelque chose, d'une situation, etc... par amélioration ou par aggravation.

3. Développement de la civilisation.

* Dictionnaire étymologique LAROUSSE.

- Progrès : du latin "*progressus*" proprement dit, "action d'avancer", de *progrēdi* : avancer.

* Dictionnaire des synonymes LAROUSSE.

- Progrès : avancement. Progrès, qui est plutôt un terme didactique, s'emploie au singulier et au pluriel ; enchérit sur "avancement" ; il suppose que le mouvement a lieu par degrés, en suivant une marche naturelle et régulière.

* Nouveau LAROUSSE ILLUSTRÉ - 7 volumes - début du siècle : Développement d'un être ou d'une activité selon une loi ou dans la direction d'un idéal proposé, d'une fin plus ou moins nettement conçue.

(Musique) suite de fugues à partir du moment où les parties, ayant fait leur entrée, commencent à se lier.

(Politique) développement de la civilisation.

REFERENCES.

* ENCYCLOPEDIE : L'idée de progrès semble avoir eu pour les anciens moins d'importance que pour les modernes. L'idéal politique de PLATON et de beaucoup de ses concitoyens était la stabilité ; le progrès dans la nature ne fut vaguement conçu que par HERACLITE qui admit plutôt le changement incessant.

* ARISTOTE croit à des formes durables, sinon éternelles et immuables.

* Les STOICIENS ne concevaient qu'un retour à l'embrasement universel au terme de la "grande année".

* LUCRECE n'a fait qu'esquisser dans son "*De rerum natura*" une théorie du progrès naturel et social.

* PASCAL eut, au XVIIème siècle, la conception d'un progrès de l'humanité prise dans son ensemble, considérée un peu comme un même être qui subsiste toujours et apprend continuellement.

* Mais c'est surtout aux XVIIIème et XIXème siècles que l'idée du progrès universel a fait son chemin :

- CONDORCET trace le "Tableau des Progrès de l'Esprit Humain", affirmant que l'esprit humain améliore ses performances.

- GOETHE compare l'humanité à un coursier qui suit une spirale s'élargissant continuellement.

- PRICE - PRIESTLEY - KANT - LESSING - SCHILLER - FONTENELLE - SAINT-SIMON - TURGOT - PROUDHON - FOURIER - COMTE sont les ardents propagateurs de l'idée de Progrès.

. Proudhon : "Le progrès, c'est la réalisation de la Justice";

. Auguste Comte : Le progrès, c'est le développement de l'Ordre".

- KANT et LAPLACE formulent leur théorie "de la nébuleuse", que COMTE adopte et dont Herbert SPENCER fait la base de son système évolutionniste.

- Dans les sciences naturelles, LAMARCK et DARWIN lancent l'hypothèse de la transformation des espèces vivantes.

QUESTIONS SOULEVEES PAR LE THEME DU PROGRES.

- Y a-t-il réellement progrès (au sens d'amélioration) ?

- Le progrès (s'il existe) est-il indéfini ? et, par définition, ne doit-il pas avoir un terme assignable ?

- Le progrès est-il continu ? et toute période d'évolution positive n'est-elle pas suivie d'une régression ?

- Le progrès moral suit-il nécessairement le progrès matériel ?

- Existe-t-il un progrès moral ?

- Progrès et éthique (question centrale).

- Limites du progrès

- Progrès et raison.

- Progrès et environnement, qualité de la vie, écologie.

- Progressisme contre conservatisme ;

- querelle des anciens et des modernes.

- Progrès et art : Existe-t-il un progrès en art ?

- Progrès de la culture, culture du progrès, culte du progrès.

- Progrès et sens de l'histoire.

- Progrès et Liberté ; existentialisme, déterminisme, fatalisme.
- Le progrès et le temps : du loisir gagné à l'acharnement thérapeutique .
- Progrès et cycles, décadences ; progrès et révolution.

NOTIONS VOISINES

- Progressisme : Doctrine affirmant le progrès naturel et inéluctable de l'homme ; attitude caractérise la position de ceux qui dans un domaine particulier sont partisans de réformes profondes.
- Conservatisme : tendance d'une personne, d'un parti ou d'une société, manifestant de l'hostilité à certaines modifications des structures économiques, sociales ou politiques, lorsqu'elles lui paraissent inutiles ou nuisibles.
- Rétrograde (péjoratif): opposé à toute forme de progrès.
- Civilisation, civilisé : progrès de la culture.
- Obscurantisme (péjoratif) : attitude d'opposition à l'instruction, à la raison, au progrès.
- Philosophie des Lumières : XVIIIème siècle : foi aveugle dans le progrès (qui subsiste largement aux XIXème et XXème siècles).

CITATIONS

- Auguste COMTE (La formule sacrée du positivisme) - "L'Amour pour principe, l'Ordre pour base, et le Progrès pour but" (Système de politique positive).
- Benjamin CONSTANT : "Ne soyez ni obstinés dans le maintien de ce qui s'écroule, ni trop pressés dans l'établissement de ce qui semble s'annoncer" (De l'esprit de conquête).

- Victor HUGO : "Ni despotisme, ni terrorisme, nous voulons le progrès en pente douce" (Les misérables).
- Gustave LEBON : "Le véritable progrès démocratique n'est pas d'abaisser l'élite au niveau de la foule, mais d'élever la foule vers l'élite" (Hier et demain).
- Claude LEVI STRAUSS : "Chaque progrès donne un nouvel espoir, suspendu à la solution d'une nouvelle difficulté. Le dossier n'est jamais clos" (Le cru et le cuit).
- Ernest RENAN : "Les vrais hommes de progrès sont ceux qui ont pour point de départ un respect profond du passé (Souvenirs d'enfance et de jeunesse).
- VOLTAIRE : "Si les imbéciles veulent encore du gland, laisse les en manger, mais trouve bon qu'on leur présente du pain" (Dictionnaire philosophique).
- LAMARCK : "Dans tout ce que la nature opère, elle ne fait rien brusquement" (Philosophie zoologique).

INFORMATIQUE

DEFINITION : Théorie et traitement automatique et scientifique de l'Information.
(L'informatique a été développée à partir des recherches de VON NEUMANN).

ORIGINE : Mot français forgé de toutes pièces dans les années 60.

MOTS VOISINS :

- Numérique : Technique à la base de l'informatique, de codage des données sous forme binaire (0 et 1)
- Ordinateur - machine automatique de traitement de l'information. Mot proposé en 1956 par le Français Jacques PERRET.
- Système informatique - matériel (HARDWARE) + Logiciel (SOFTWARE).
- Notion de réseau informatique.
- NTI : Nouvelles Technologies Informatiques (Bureautique, Télématique)
- Intelligence artificielle (IA).
- Assistance par ordinateur (AO) - E.A.O. (Enseignement) - P.A.O. (Publication) - C.A.O. (Conception).
- Progiciels (logiciels très spécialisés destinés à une entreprise, catégorie de professionnels, etc.)

PROBLEMES POSES :

Modification du paysage économique et social : ex : premiers troubles sociaux liés à l'automatisation : fait penser à la révolte des canuts à Lyon.

Au plan culturel : Logique anglo-saxonne incorporée dans le matériel (ex : Hardware, software). Les mots sont porteurs d'idéologie. Or, apprendre l'Anglais est quasiment indispensable pour les techniciens : Cet impérialisme culturel engendre une politique de défense de la langue française : (AGULF) Association Générale des usagers de la Langue Française.

- Calcul binaire : simplification extrême de la pensée (Mode de pensée).

Au plan économique : Investissements à très court terme (Décision à haut risque).

Dommages informatiques (en majorité, des fraudes) : "Virus Informatique" : Loi du 5 Janvier 1988 relative à la fraude informatique.

Plusieurs grandes firmes ont été mises en cause pour piratage (1989 : TDF, Paribas ; 1990 : France Distribution Système (Groupe Bolloré).

Position commerciale monopolistique de Microsoft : Fin 1999, procès de Bill GATES devant la justice américaine ; les résultats ne devraient pas être connus avant la fin 2000, mais le juge américain Thomas Jackson a reconnu le 5 novembre 1999 que Microsoft détenait un monopole sur les systèmes d'exploitation et qu'il en abusait pour entraver le développement de ses concurrents.

Depuis l'affaire ATT (1982), la justice américaine n'avait plus engagé de bataille anti-trust contre un des géants de l'industrie. A travers Microsoft, la justice s'attaque aux nouveaux monopoles.

Mais la puissance de Microsoft est menacée sur les secteurs de l'Internet et des produits domestiques connectés à Internet (agenda, téléviseurs, téléphones portables) qui feront l'avenir des nouvelles technologies (cf unions AOL / Time Warner et Vodafone / Vivendi)

Législation relative à Internet

Problème des réseaux pédophiles, de la pornographie, des trafics internationaux, de la propagande néo-nazie, etc.

Questions sur la législation, la responsabilité des hébergeurs, la protection des mineurs, etc.

Problème de la liberté individuelle. On ne trouve sur Internet que ce qu'on y cherche (tout comme dans une bibliothèque ou à la télévision).

Protection des données sur Internet : Directive européenne (Octobre 1993) conçue pour protéger les données sur les réseaux informatiques. Conflit transatlantique à ce propos, puisque absence d'une solution de compromis. Les USA refusent un afflux de poursuites judiciaires de la part de consommateurs européens en colère (ex : Des Suédois poursuivent une grande compagnie aérienne américaine).

Développement de la surveillance des salariés, des lieux publics, grâce aux progrès de l'informatique.

Informatique et libertés : Le développement de l'informatique permet de mettre en mémoire de plus en plus d'informations, autorise les interconnexions entre fichiers et, de proche en proche, permet d'encadrer et contrôler la personne, de la naissance à la mort. Menace pour la liberté de chacun.

ORGANISMES.

- Loi du 6 janvier 1978 créant la C.N.I.L. (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

- Protection des personnes fichées (Connexions interdites, droit de connaître le contenu des fichiers, de les faire rectifier).

- 1981 : Création du Centre Mondial Informatique et Ressources Humaines, par J.J. SERVAN-SCHREIBER, consacré aux applications culturelles et sociales de la micro-informatique.

- ERAM (*European Research Consortium for Informatics and Mathematics* -1988)
- IIE - (Institut d'informatique d'entreprise, créé en 1968) : C'est une école publique d'ingénieurs informaticiens en formation initiale.
- INRIA - Institut national de recherche en informatique et automatique (créé en 1967)
- SCSSI (Service central de sécurité des systèmes d'information)

SOCIETES

- APPLE "Macintosh" : Nouvelles normes contre celles d'IBM (second producteur mondial de micro-ordinateurs).
- BULL (FRANCE) - Bien placé au départ (Brevet 1924) : Compétitive au niveau mondial, mais normes utilisées supplantées par celles d'IBM. BULL s'est fermé les marchés étrangers et français (Politique commerciale erratique) -12ème rang mondial - 1er européen. En chute libre depuis.
- FUJITSUN - 1er Japonais - 8ème place mondiale.
- IBM - Leader mondial (60% du marché) - 1917 - Thomas WATSON - 1er fabricant de micro-ordinateurs dans le monde - CA 1993 : 2447 Mds.F, soit plus du quart du PIB de la France.
- MICROSOFT : Numéro 1 mondial des logiciels.
- 68 Mds de F de CA en 1997/98 (+ 31 %)
- 20,7 Mds de F de bénéfices en 1997/98 (+ 54 %)
- 1275 Mds de F de capitalisation boursière, dont 21 % détenus par Bill GATES.

PROJETS ET TEXTES

- Rapport Nora-Minc (Juin 1978) "Informatique et société", sur le développement et la vulgarisation de l'informatique.
- Loi du 6 janvier 1978 (art. 1er : "*L'informatique ne doit porter atteinte ni à la vie privée, ni aux droits et libertés de chacun*").
- Projet européen - ESPRIT - Uniformisation des procédures informatiques (normes ISO au niveau mondial).
- Enquêtes sur les pratiques culturelles des Français (cf. vulgarisation de l'outil informatique) chaque année par les ministères de la culture et de la communication.
- Convention du 28 janvier 1981 du Conseil de l'Europe (applicable en droit interne depuis 1985) garantissant le respect des droits et des libertés fondamentales de chacun, notamment de son droit à la vie privée à l'égard du traitement automatisé de données à caractère personnel.
- 1985 : Le Premier ministre, Laurent FABIOUS, lance le plan "Informatique pour tous" ; échec : choix de THOMSON, firme française nouvellement nationalisée qui abandonne brusquement la filière micro.

IDEES

- Enjeux politiques - Plan d'Etat de composants électroniques (Armée...) en France.
- Systèmes experts apparaissant aujourd'hui sur le marché ainsi que des logiciels qui amplifient les capacités de raisonnement humain.

Stratégie Microsoft :

- Nom de code "Compétence 2000", objectif : imposer les logiciels de Microsoft dans tout le système éducatif français.

- Programme "Graine de Multimédia" (écoles maternelles).

Développement d'Internet (250 millions d'utilisateurs ou "internauts" dans le monde en 1999) et du WEB (réseau très convivial d'Internet ; littéralement, "toile d'araignée mondiale"), popularisés aux USA en 1992, lors de la campagne électorale de Bill CLINTON.

La micro-informatique en France (Enquête SVM, février 2000) :

1. Plus d'une personne sur quatre (26 %) vit désormais dans un foyer équipé d'un micro-ordinateur.
2. La moitié des Français ne veulent pas d'ordinateur, mais 80% disent que tout le monde va être obligé de "s'y mettre" !
3. Le taux d'équipement est supérieur à 60 % dans les milieux des cadres et professions intellectuelles supérieures et dans les milieux les plus introduits dans la vie culturelle
4. 10,7% des foyers sont connectés à Internet. (moyenne européenne 15,4%)
5. 3 internautes sur 4 sont des hommes ; 2 sur 3 habitent des villes de + de 100.000 habitants
6. les retraités et les sans-emploi représentent 24% des internautes, les cadres-supérieurs 33%

Les "autoroutes de l'information" : Réseaux transmettant immédiatement n'importe quels signaux de communication (voix, textes, films, données informatiques, etc.) traduits en langage numérique, à n'importe qui, particuliers comme entreprises, n'importe où - Réseau mondial.

Vers une réforme de la loi "Informatique et libertés" : Rapport de Guy BRAIBANT (3 mars 1998) remis à Lionel JOSPIN, réclamant une harmonisation de la législation française avec le droit européen, le renforcement des pouvoirs de contrôle de la CNIL, ainsi que la limitation des formalités administratives préalables au traitement des données à caractère personnel. But : faciliter la circulation des données

personnelles dans le cadre du droit européen, tout en protégeant la vie privée et la liberté individuelle de chacun.

Le " bogue " de l'an 2000

Origine du mot : bug en anglais signifie cafard, en référence aux insectes qui créaient des problèmes techniques dans les tous premiers ordinateurs. Le mot a été repris et francisé.

Pour une question d'économie de mémoire certaines horloges internes ont été programmés sur 2 chiffres au lieu de 4 donc on devait passer de 1999 à 1900.

Depuis le milieu des années 90, des milliards de dollars (400 à 600 milliards) ont été utilisés pour résoudre ces problèmes.

Mais le scénario catastrophe attendu (ascenseurs bloqués, feux de signalisation fous, cartes de crédit englouties, PC hors-service, accident nucléaire ...) n'a pas eu lieu, même dans les pays en développement ou les pays en difficulté comme le Russie.

La facture payée par les clients et non par les vendeurs de logiciels, dont l'activité a même bénéficié de ce sinistre attendu, devrait faire réfléchir les utilisateurs. Mais la réaction de colère face au scandale n'a pas eu lieu.

Les fabricants informatiques et les pouvoirs publics se sont félicités de la bonne préparation des entreprises et des particuliers (en France, 15% des entreprises – seulement - disent avoir été victimes d'incidents mineurs).

JEUNESSE

DEFINITIONS

1. Période de vie humaine comprise entre l'enfance et l'âge mûr.
 2. Fait d'être jeune, ou, pour un groupe, d'être formé de personnes jeunes.
 3. Ensemble de traits physiques et moraux, propres aux personnes jeunes, mais dont certains peuvent subsister chez celles qui ne le sont plus : vigueur ; verneur.
- Jeunesses (nf pluriel) : Groupement de jeunes organisés en vue d'une certaine fin (ex : mouvements de scouts, Jeunesses communistes, Jeunesses hitlériennes, Jeunesses Musicales).

CITATIONS

- "La jeunesse montre l'homme comme le matin montre le jour"- J. MILTON.
- "Cédez moi vos vingt ans , si vous n'en faites rien" . Paul de LACRETELLE.
- "Jeune homme, réjouis-toi dans ta jeunesse, livre ton coeur à la joie pendant les jours de ta jeunesse, marche dans les voies de ton coeur et selon les regards de tes yeux". Ancien Testament (Ecclésiaste).
- "On met longtemps à devenir jeune". PICASSO

THEMES DE REFLEXION

- Jeunesse et société.
- Immaturité de la jeunesse.
- Jeunes de la rue.
- Jeunesse face au travail.

- Jeunesse et associations (ex : Jeunesse agricole chrétienne, Jeunesse française, Jeunesse ouvrière chrétienne).

ARTICLES ENCYCLOPEDIA - THEMES.

A. De l'adolescence au rôle de la vie d'adulte.

B. Crise de civilisation.

1. La jeunesse de l'après-guerre.

2. L'incompréhension croissante des adultes.

3. Les jeunes mobilisés au service de la révolution.

4. Les jeunes, objets et sujets de la crise économique mondiale .

C. Les mouvements de jeunesse.

1. Groupements organisés par les adultes.

Mouvements laïques, politiques et confessionnels.

Analyse typologique : encadrement ou éducation.

2. Le problème de l'auto-organisation.

Le mouvement de la jeunesse : l'exemple allemand.

Le mythe de la jeunesse.

Parti de Jeunes ou jeunesses de parti ?

D. Les bandes de jeunes

Délinquance et culture juvénile de masse.

E. Les étudiants.

F. Les modèles culturels.

G. Littérature pour la jeunesse.

GUERRE

DEFINITIONS

- Lutte armée et homicide présentant une certaine amplitude, et se déroulant dans une certaine durée de temps, entre des collectivités organisées ayant une autonomie politique au moins relative. Par extension : toutes formes de conflits ou de luttes.

- Conflit entre deux forces égales. Sinon, on parle de pacification ou d'opération de police (fort contre faible) ou de rébellion ou de révolution (faible contre fort)

Etymologie : Mot d'origine francique (donc barbare). Latin : "*Bellum*" (Casus belli, belligérant, belliqueux).

Synonymes : conflit, lutte, belligérance, conflagration.

Contraires : paix, concorde, entente.

CLASSIFICATION DES GUERRES

- selon un critère politique :

. conflit supra ou super-étatiques.

. phénomènes inter-étatiques ou conflits classiques

. conflits intra-étatiques

- selon le critère des enjeux :

. conflit territorial,

. conflit ethnique, religieux.

- selon les techniques

- selon la localisation

- selon la finalité
- selon les causes (difficiles à déterminer)

FORMES MODERNES DE GUERRE :

Elles sont classées en catégories distinctes suivant la nature et la dimension des groupes concernés, suivant leurs rapports politiques et aussi suivant les techniques mises en oeuvre :

- la guerre économique (embargo)
- la guerre commerciale
- la guerre linguistique
- la guerre culturelle : sorte d'impérialisme pour imposer sa culture et son mode de vie (cf. USA)
- guerres mondiales : guerres totales qui ont mis en jeu tout l'appareil politique, économique, technique et militaire de nombreuses nations réparties en deux camps (1ère et 2e guerre mondiale)
- guerres plus limitées dans l'espace : affrontement armé de pays ayant entre eux des querelles particulières mais souvent soutenus politiquement et économiquement par des Etats plus importants (points chauds de la guerre froide).

AUTRES TYPES DE GUERRE MODERNE

- guerre électronique : guerre qui vise à paralyser les moyens radioélectriques de l'adversaire.
- guerre étrangère : guerre d'Etat à Etat, de nation à nation.
- guerre psychologique : mise en oeuvre systématique d'une propagande destinée à influencer des populations ou des armées.

TYPLOGIES DES GUERRES

- Guerre aristocratique, courtoise : "Messieurs les Anglais, tirez les premiers" (Vicomte J. d'Anterroche, Fontenoy, 1745), "guerre en dentelles". Zoulous, indiens d'Amérique.

- Guerre totale : guerre de masse, patriotique ("m.." de Cambronne, Waterloo, 1815)", guerre d'extermination (aux temps bibliques), guerre d'anéantissement (thermonucléaire).

La guerre totale serait née de la Révolution, toutes les classes sociales étant touchées (et non seulement les pauvres).

- Guérilla : forme ancienne de guerre (Les jacqueries) de harcèlement, mais qui a pris une importance stratégique aux temps modernes (décolonisation, socialisme).

FONCTIONS DE LA GUERRE

- processus de "rééquilibrage démo-économique"

- fonction économique

- fonction politique

- fonction sociologique et psychologique

- fonction culturelle

- fonction biologique (exutoire aux impulsions collectives ; fondements biologiques et psychologiques situés dans l'agressivité de l'homme)

- fonction technique (nouveaux procédés)

CAUSES CONTEMPORAINES DES GUERRES

- multiplication des entités politiques,

- hétérogénéité du système international,
- développement des passions collectives.
- mise en place de frontières de façon irréfléchie (séparation de groupes liés par l'histoire ou par l'assemblage ; les révoltes sont dès lors prévisibles - ex : l'ex-Yougoslavie)

DROIT GENERAL DE LA GUERRE

Institutions et Droit de la guerre :

- Moyen Age : La trêve de Dieu , le droit des gens.
- 1865 : Convention de Genève (Croix Rouge).
- 1885 : Congrès de VIENNE réglementant les guerres coloniales.
- 1907 : IIIème Convention de La Haye : Déclaration de guerre (préalable) obligatoire.
- 1919 : SDN. (Société des Nations).
- 1925 : Convention de GENEVE (sur l'usage des gaz).
- 1928 : Pacte de Paris (BRIAND-KELLOG) vise à bannir la guerre.
- 1929 : Convention de GENEVE sur le traitement des prisonniers.
- 1945 : ONU, NUREMBERG : Les crimes de guerre.
- 1949 : OTAN.
- 1955 : Pacte de Varsovie.

Règles de droit international :

- sur le début de la guerre : ultimatum avec délai
- sur le déroulement de la guerre
- sur la conduite de la guerre
- sur la fin de la guerre
- sur les répercussions des hostilités sur les résidents ennemis, les biens ennemis et le traitement des blessés et prisonniers.

Règles particulières aux formes de la guerre pour :

- la guerre maritime (liberté des navires de commerce pendant la guerre. Leur destruction n'est admise que si les passagers peuvent être mis en sécurité),
- la guerre aérienne (restreint l'attaque aérienne à des "objectifs militaires"),
- la guerre atomique.

THEORICIENS :

- BOSSUET, J. de MAISTRE : La guerre est une "loi divine". Or, par définition, un jugement de Dieu toujours juste.
- PLATON, ALAIN : "Les passions humaines (haine, vengeance) sont seules causes de guerre".
- NIETZSCHE, MALTHUS : C'est une nécessité biologique, de sélection naturelle ; elle rétablit l'équilibre démographique ; la guerre est source de progrès technique."
- K. MARX, J. JAURES : La guerre résulte des contradictions internes du capitalisme et des conditions économiques (Guerre commerciale, coloniale).
- Karl VON CLAUSEWITZ, MAO TSE TOUNG, CHE GUEVARA : Théoriciens de la guerre de résistance patriotique, de la guérilla et de la guerre révolutionnaire.

CITATIONS

- GROTIUS : "C'est le devoir de ceux qui ne sont pas engagés dans une guerre de ne rien faire qui puisse renforcer la puissance de qui soutient une mauvaise cause ou qui puisse entraver l'action de qui mène une juste guerre".

- Hippolyte TAINÉ : "La guerre est le coup de fouet qui empêche une nation de s'endormir"- in "Les origines de la France contemporaine".

- Charles PEGUY : "Heureux ceux qui sont morts dans une juste guerre" in "Eve" 1914.

- Adage Latin : "*Si vis pacem, para bellum*" (Si tu veux la paix, prépare la guerre).

- K. VON CLAUSEWITZ : "La guerre est la continuation de la politique de l'Etat par d'autres moyens".

"La guerre est un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire, à exécuter notre volonté".

"La guerre est une pulsion naturelle et aveugle du peuple, la libre activité de l'âme du chef de guerre, le pur entendement politique du gouvernement".

"En aucun cas, la guerre n'est un but par elle-même. On ne se bat jamais, paradoxalement, que pour engendrer la paix, une certaine forme de paix.

- Maréchal DE SAXE : "La guerre est une science couverte de ténèbres dans l'obscurité desquelles on ne marche point d'un pas assuré. Toutes les sciences ont des principes et des règles ; la guerre n'en a point".

- VON MOLTKE : "Sans la guerre, le monde sombrerait dans le nationalisme" .

- DE GAULLE : "La guerre se mène contre ses ennemis, la paix contre ses alliés".

- Roger CAILLOIS : "La guerre contribue à affaiblir ou fortifier les nations et à créer les empires ou à les dissoudre".

IDEES BREVES.

- La guerre, lutte pour une domination entre deux ou plusieurs entités politiques, mais aussi exorcisme des crises et dissensions que connaissent ces groupes sociaux.

- La guerre de masse, meurtrière, n'est-elle pas due à une incapacité de nos sociétés à symboliser et à médiatiser la violence ? (MARCUSE : Société thanatocratique).

- Une armée moderne suréquipée perd le plus souvent, dans une guerre de résistance patriotique (Décolonisation, Viêt-nam, Afghanistan). *Observation : les deux contre-exemples que sont la guerre des Gaules et la guerre du Golfe.*

- La guerre ne suspend pas les relations entre Etats belligérants. Elle leur donne une dimension supplémentaire : celle de la violence.

- Continuation de la politique par des moyens violents (cf. supra VON CLAUSEWITZ)

LA FRANCOPHONIE

DEFINITION.

Larousse : Collectivité constituée par les peuples parlant le Français.

Origine : mot forgé en 1880 par ONESIME RECLUS, géographe qui avait eu l'idée de classer les populations du monde en fonction de critères linguistiques. Apparu en 1962 dans la revue "Esprit", popularisé ensuite. Cela prouve que le mot comme la notion sont récents.

CHIFFRES.

Le Français se situe au 9^e rang des langues les plus utilisées. On compte aujourd'hui un peu plus de 131 millions de francophones à travers le monde, soit 2,5 % de la population mondiale. L'Europe regroupe 21 % de la population francophone, l'Amérique 4 %, et l'Afrique 75 %.

En Europe, la France mise à part, les francophones se trouvent essentiellement en Belgique (70 % de la population), en Suisse (20 % de la population) et au Luxembourg. Au niveau de l'Union européenne, à laquelle il faut ajouter la Suisse, le Français est la deuxième langue la plus parlée avec 67 millions de locuteurs, derrière l'allemand (90 millions), mais devant l'anglais (61 millions).

En Amérique du nord, c'est au Canada que vit la plus forte minorité de population francophone, soit 6,5 millions de locuteurs. Sur le reste du continent américain, départements d'outre mer français (Guadeloupe, Martinique, Guyane) exceptés, les communautés francophones sont présentes en Louisiane et en Haïti.

L'Afrique subsaharienne compte à elle seule presque 39 millions de francophones. Avec plus de 25 millions de francophones au Maghreb (49 % des Tunisiens, 49 % des Algériens et 30 % des Marocains), la Francophonie y est très présente.

Au Moyen-Orient, le Liban demeure le pivot de la Francophonie, avec environ 800.000 locuteurs.

Enfin, en Asie, c'est dans la péninsule indochinoise que les francophones sont les plus nombreux (environ 500.000 au Vietnam et 5 % de la population au Laos).

Ainsi, on peut remarquer que l'usage de la langue française dépasse largement le cadre de la France).

ORGANISMES.

Ils sont de plus en plus nombreux, avec des effectifs croissants et de nouveaux domaines d'action. Cependant, malgré le regain d'intérêt pour la francophonie dont ils témoignent, ils sont critiqués pour leur inefficacité. Ils seraient incapables de faire face à la demande des pays francophones. La France cache mal son manque de volonté politique, alors qu'elle devrait y jouer un rôle moteur. En voici une liste (non exhaustive) suivant leur apparition dans le temps.

1. Association des écrivains de langue française (**1926**)
2. Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (**1950**)
3. Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (Aupelf, Montréal, **1961**)
4. Assemblée internationale des parlementaires de langue française (**1967**)
5. Agence de coopération culturelle et technique (**1969**)
6. Agence de la francophonie. Créée en 1970, elle rassemble 46 pays membres et dispose d'un budget de 489 millions de francs (chiffre valable pour 1997)
7. Haut Conseil de la Francophonie (F. Mitterrand, Paris, **1984**)

8. Sommets de la Francophonie (le premier en **1986**, le dernier à Hanoï en 1997. 41 pays ont assisté au premier, 49 au dernier). C'est la réunion des chefs d'Etat francophones.

9. Secrétariat d'Etat à la Francophonie (**1986** , Paris , par le gouvernement Chirac).

10. Le prix littéraire de la Francophonie décerné par l'Académie Française. Créé en **1986** sur la proposition du gouvernement canadien, il récompense les efforts d'un auteur en faveur de la langue française par un prix de 400.000 F.

11. Délégation générale à la langue française (créée en **1989**, placée auprès du Premier ministre mais rattachée au ministère de la Culture).

ACTUALITE et ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le regroupement des 21 États francophones qui ont créé l'organisation intergouvernementale de la Francophonie (ACCT) en 1970 coopèrent régulièrement

Les institutions de la Francophonie multilatérale sont organisées autour de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage, aussi appelée Sommet de la Francophonie. Il existe également des instances de décision (Conférence Ministérielle de la Francophonie, Conseil Permanent de la Francophonie deux des trois organes principaux de l'ACCT) et les diverses structures (L'Assemblée parlementaire de la Francophonie qui est consultative).

Depuis 1986 une volonté politique s'est fait jour, au Sommet de Hanoi, en novembre 1997, M. Boutros Boutros-Ghali a été élu secrétaire général de la Francophonie. Il reprend les attributions du président du C.P.F. et du secrétaire général de l'Organisation intergouvernementale de la Francophonie, agissant en tant que secrétariat des instances. Il sera, selon les termes du président de la République française à Cotonou, "le visage et la voix" de la Francophonie qu'il représentera sur la scène internationale et qu'il mènera en coordonnant l'action des différents opérateurs (porte-parole politique et représentant officiel de la communauté francophone).

Les sommets de la francophonie (rencontre des chefs d'Etat et de gouvernements francophones) ont été créés en 1986 (Paris) puis ont suivi Québec (1987), Dakar (1989), Chaillot (Paris 1991), Ile Maurice (1993), Cotonou (1995), Hanoï (1997).

PERSONNALITES.

1. Afrique Noire : Léopold SEDAR SENGHOR, Poète et homme politique sénégalais.
2. Monde arabe : l'ancien président tunisien Habib BOURGUIBA, qui avait appelé en 1963 à la constitution d'un "Commonwealth à la française".
3. Asie : Le Prince SIHANOUK. Dès 1962, il plaide pour l'organisation générale des "parlant français".
4. Amériques :

Caraïbes : Aimé CESAIRE, homme politique et poète martiniquais.

Québec : J.L. ROY, journaliste, écrivain, qui a pris part aux institutions francophones.
5. France : MALRAUX : il est considéré comme l'un des initiateurs de la francophonie.
6. M. Boutros Boutros-Ghali ancien secrétaire général de l'ONU : secrétaire général de la Francophonie.

CITATIONS.

" La mission de la France est de pratiquer la coopération avec les Etats du monde, avant tout, ceux d'Afrique, dont nous sommes solidaires par l'idéal, la langue, la culture. " C. De Gaulle, 1962. " Qu'est-ce que la francophonie ? Ce n'est pas une machine de guerre montée par l'impérialisme français " L. Sedar Senghor, 1966.

" La Francophonie, c'est cet humanisme intégral " Idem.

IDEES

Si la Francophonie recouvre un aspect linguistique et culturel avec la défense et la promotion du Français, mais plus généralement d'une identité, elle sert aussi de prétexte pour renforcer des liens d'une autre nature. Lien privilégié des rapports Nord/Sud, c'est grâce à elle que se met progressivement en place une coopération multiforme pour aider au développement les pays les plus défavorisés, généralement anciennement colonisés. Cependant, cette aide économique est liée aux progrès politiques. Il y a une réelle volonté de faire de l'espace francophone un espace démocratique.

Quel est l'avenir de la langue française ? Autrefois langue diplomatique, elle reste encore aujourd'hui parlée par une population plus grande que celle des ressortissants français. Mais la tendance est à la baisse, car son usage limité rend son apprentissage irrationnel.

Ne reste-t-il pas une volonté d'impérialisme dans la notion de francophonie, datant de la 3ème république (se souvenir des discours de J. Ferry) ?

LA TELEVISION

DEFINITION : Technique nouvelle de communication et de propagation de la culture existante. C'est aussi un moyen d'expression permettant une ouverture au monde.

ORGANISATION

En France, on part d'un système d'Etat pour aboutir à un système mixte avec la loi de juillet 1982 affirmant la liberté de communication audiovisuelle.

1984 : Création de Canal +

1985 : La Cinq et M 6

1986 : TF1 - privatisation.

1992 : Disparition de la Cinq et remplacement par ARTE, chaîne franco-allemande à fonds publics.

1994 : La Cinquième, diffusion de programmes en journée avant ARTE, diffusée en soirée seulement.

1997 : Multiplication des moyens de réception des programmes satellites en France (TPS, Canal Satellite, AB Sat).

Organisme régulateur : trois expériences successives :

1. la haute Autorité de 1982 à 1986

2. la CNCL de 1986 à 1988

3. actuellement, le CSA.

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

La télévision peut être considérée comme un trait de la civilisation actuelle orientée vers le progrès technique et le divertissement, la culture, le cinéma, la musique et les arts, etc.

Le satellite (ex.: TDF 1) : ce mode de communication est appelée le "broadcast", en pleine expansion pour la France.

Le câble ou "narrowcast", relativement peu développé en France.

LES MISSIONS DE LA TELEVISION1. Information2. Education3. Distraction

- Elle est un outil de démocratisation, mais cette communication culturelle (son et image) n'exige pas la lecture et peut ainsi favoriser une forme d'analphabétisme, tout comme certaines émissions ont une mission pédagogique qu'elles peuvent proposer sous un aspect ludique.

- Elle transpose à la culture le modèle industriel (rendement, expansion, "dictature de l'audimat"). Selon l'Ecole de Francfort : dissolution des caractères esthétiques d'un produit par son insertion dans la société industrielle.

POLITIQUE ET TELEVISION

- Elle est un moyen privilégié de s'adresser aux masses, mais elle peut conduire à une dépolitisation : logique commerciale et logique démocratique s'affrontent. La diffusion des débats parlementaires en permanence sur les réseaux satellitaires peut être un outil de communication en faveur de la repolitisation.

- La télévision possédant un public quasi illimité, la possession des centres d'émissions est souvent liée au pouvoir. Mais, de plus en plus, ce pouvoir peut-être économique, non seulement politique, par la puissance croissante des firmes à vocation audiovisuelle ; on peut penser aux géants américains dans ce domaine.

- Son influence sur l'opinion publique est cependant critiquable (exposition sélective aux médias, rôle des leaders d'opinions). Tout dépend finalement de la réaction du téléspectateur ; la manière dont les émissions et leur contenu sont présentés devient un élément très important dans l'étude de l'impact des images sur le psychisme des individus (on cherche à les faire réagir dans un sens ou dans un autre).

LA POPULATION

DEFINITIONS

1. Ensemble des personnes résidant habituellement dans un pays, une province, une ville, une zone géographique donnée.
2. Un des éléments constitutifs de l'Etat, avec le territoire et le pouvoir politique. Pour certains auteurs, l'existence d'une population est impuissante à donner naissance à l'Etat. Il faut que cette population prenne conscience des liens divers qui unissent ses membres et qu'elle devienne de ce fait une Nation.

ETYMOLOGIE : du latin "*populus*", transmis par l'anglais.

EVOLUTION HISTORIQUE.

- Régime démographique classique : pendant 99% de l'histoire de l'humanité, le taux de mortalité a été à peu près égal au taux de natalité.
- La transition démographique est le fruit de la révolution industrielle.
- . 1ère phase : la baisse de la mortalité.
- . 2ème phase : l'ajustement.
- . 3ème phase : la maturité.
- Quelle transition démographique pour le tiers-monde, alors que seule la mortalité a baissé ? Conférences de BUCAREST (1984) et de MEXICO.

THEORIES :

- MALTHUS : les ressources alimentaires augmentent à un rythme lent (suivant une progression arithmétique), tandis que la population s'accroît selon une progression géométrique. Il faut limiter le nombre des nouveaux arrivants au "banquet de la nature".

- Thèse nataliste : le progrès technique repousse les limites de la rareté et le dynamisme d'une population jeune stimule fortement la production.
- Thèse populationniste : favorable à un accroissement de la population.

IDEES ET PROBLEMES ACTUELS

- Pays occidentaux : "Croître ou vieillir" ?
- Tiers-monde : quelle transition ?
- Urbanisation et densité.
- Population totale et population active. Colin CLARK : Distinction des 3 secteurs : primaire, secondaire, tertiaire.
- Juillet 1986 : 5 milliards d'hommes.
- Pyramide des âges : migration, réfugiés.
- Surpopulation, dimension géopolitique : rapports Nord-Sud.
- Famille nucléaire.

NOTIONS A CONNAÎTRE

Démographie : étudie l'état des populations et leurs mouvements. Le souci du dénombrement des populations remonte très loin dans l'histoire, exemple : recensements dans la Chine

ancienne ou l'Empire Ottoman. Pour les pays industrialisés, état civil et recensements réguliers depuis le XIX^e s. Pour la Chine moderne dès 1953 et la majorité des pays d'Afrique à partir de la décennie 1975-1985.

1er recensement national en France : 1801. Fréquence ; tous les cinq ans jusqu'en 1936, puis tous les six à huit ans (1946/1954/1962/1968/1975/1982/1990/1999).

Service d'études démographiques en France : l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) crée en 1945.

Recensement effectué en partenariat : INSEE, Ministère de l'Intérieur, les 36000 communes et quelques 110.000 agents recenseurs. Il s'effectue dans le cadre de la commune. Les individus sont classés selon 4 critères : population des ménages ordinaires, âge, état matrimonial, nationalité (française de naissance, par acquisition, étrangers qui ont leur résidence permanente en France).

Remarque : Le recensement est une opération longue, coûteuse et dérangeante pour le public, contraint de répondre légalement aux enquêteurs. Il subsiste toujours une marge d'erreur.

Au plan mondial : le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population rassemble et étudie les données au niveau mondial. Créée en 1967, siège à New York.

Principaux indicateurs :

Taux de natalité : entre 10‰ (Italie) et 54‰ (Kenya)

Taux de mortalité : entre 3‰ (Koweït) et 24‰ (Sierra Leone)

Taux de mortalité infantile : entre 5‰ (Finlande) et 17,2‰ (Afghanistan)

Indice synthétique de fécondité : entre 1,3 enfants par femme (Italie) et 8,5 (Rwanda)

Pyramide des âges : en général 3 groupes : les moins de 15 ans, les 15-65 ans, les plus de 65 ans.

Sur le plan économique : étudier la population active, la répartition socioprofessionnelle, la répartition par secteur, la féminisation de la population active...

CITATIONS

Jean BODIN : "Il n'est de richesse que d'hommes".

L'Ancien Testament : " Faîte le relevé de toute la communauté d'enfants d'Israël selon leur famille et leur maison paternelle, au moyen d'un recensement nominal de tous les mâles comptés par tête. Depuis l'âge de 20 ans et au-delà, tous les israélites aptes au service, vous les classerez selon leurs régions... " (IV, Livre de Moïse)

NATIONALISME

DEFINITIONS :

- Origines du terme : adjectif "nationalist" apparaît en Angleterre dès 1715, et seulement à l'extrême fin du XVIIIe siècle en France : il désigne alors les excès du patriotisme jacobin.

- (Larousse) - Doctrine qui se réclame essentiellement de la Tradition et des aspirations exclusivement nationales.

- (Robert) - Distingue trois sens :

1 - Exaltation du sentiment national ; attachement passionné à la Nation à laquelle on appartient, accompagné, parfois, de xénophobie et d'une volonté d'isolement.

2 - Doctrine fondée sur ce sentiment, subordonnant toute la politique intérieure au développement de la puissance nationale et revendiquant le droit d'affirmer à l'extérieur cette puissance sans limitation de souveraineté.

3 - Doctrine, mouvement politique qui revendique pour une nationalité le droit de former une Nation.

- Difficulté d'approche : 2 éléments :

□□ ambiguïté du vocable qui tend à opposer un nationalisme proclamé, organisé et structuré, dont certaines doctrines et certains partis se font les interprètes (c'est le nationalisme des "nationalistes") d'un nationalisme diffus et inorganisé dont on peut retrouver des traces au-delà de ces partis et de ces théoriciens.

□□ Imbrication étroite de l'idéologie nationale dans un système plus général de valeurs politiques et sociales : cette idéologie nationale se trouve alors intégrée à d'autres idéologies > d'où difficulté pour l'historien de déterminer un nationalisme pur.

MOTS VOISINS :

- Chauvinisme, patriotisme, "nationalitarisme" (néologisme forgé par l'Ecole d'Action Française pour fustiger l'attachement aveugle et inconditionnel à l'idée de Nation), populisme, pangermanisme et panslavisme, intégrisme (talibans), carbonarisme (nationalisme italien du XIXe siècle), etc...

MOTS OPPOSES : Internationalisme, cosmopolitisme.

PERSONNALITES :

Maurice BARRES, Charles MAURRAS, Charles PEGUY, Benito MUSSOLINI, Adolf HITLER, Charles DE GAULLE, Philippe SEGUIN, Jean-Pierre CHEVENEMENT, Jean Marie LE PEN.

CITATIONS

- "Si vous avez résolu d'être patriote, vous serez obligatoirement royaliste, la raison le veut" Charles MAURRAS.

- "Le peuple argentin a été choisi par Dieu pour porter aux nations la parole de Dieu" Eva PERON.

NATION

DEFINITIONS

Etymologie : (du latin *nascor, natum, naître*)

LAROUSSE : Communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire et qui, du fait d'une certaine unité historique, linguistique, religieuse ou même économique, est animée d'un "vouloir vivre commun". Personne juridique formée par l'ensemble des individus régis par une même constitution , distincte de ceux-ci et titulaire de la souveraineté .

- LITTRE : Réunion d'hommes habitant un même territoire, soumis ou non à un même gouvernement, ayant depuis longtemps des intérêts assez communs pour qu'on les regarde comme appartenant à la même race. Tous ceux d'une même nation qui vivent en pays étranger.

- ENCYCLOPEDIA UNIVERSALIS : La nation est un phénomène non directement observable ; elle ne se révèle que par les sentiments qu'on lui porte, les attitudes qu'elle suscite. C'est l'idée que les individus se font de l'être que tous ensemble ils constituent. En définitive, un mythe.

NOTIONS VOISINES : Etat, fédéralisme, internationalisme, nationalisme, peuple.

ORGANISMES

- ONU (1945) remplaçant la SDN (1919-1947) - UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (FISE) - H.C.R. : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR).

IDEES

1. L'idée de Nation.

- Nécessité pour la nation de parfaire sans cesse l'image qu'elle veut donner d'elle-même, sous peine de disparaître (faire preuve de sa supériorité - cf. : oeuvres, art, droit, science).

- S'affirme parfois avec d'autant plus d'intransigeance que son assise concrète est faible.

- L'idée de nation favorise son agencement politique en socialisant le pouvoir qui s'y exerce. Ce pouvoir y trouvera sa légitimité et sa plus ferme assise.

- Le plus sûr élément de consensus.

- Continuer à être ce que l'on a été.

2. Toute construction nationale passerait par :

- . La disparition des empires (cf. : Unité allemande 1871, italienne 1859-1870).
- . Le refus du privilège ethnique.
- . Le rôle de l'intelligentsia, le rôle des masses.
- . Récupération du passé, de l'espace.
- . Reconnaissance extérieure.
- . Constitution du parti.
- . Définition du rôle de l'Etat.

3. L'idéologie de la Nation-Etat

(cf. : XIVème siècle : Pierre DUBOIS, PETRARQUE, MACHIAVEL, Marsile de PADOUE.

XVIII siècle : ROUSSEAU, FICHTE, HERDER.

XXe siècle : O. BAUER, K. RENNER, J. STALINE, V.O. LENINE.

4. Nationalisme.

Revendiqué (DEROULEDE, BARRES, MAURRAS) ou non revendiqué (POINCARE, DELCASSE, PEGUY).

. **Thèmes** : souveraineté, unité, prétention à l'universalité.

Situation historique, motivation doctrinale et idéologique, attitude sociale, évolution économique, civilisation et attitude religieuse sont autant de facteurs de différenciation des multiples formes du nationalisme. ("émotif", "intégral", "totalitaire", "personnalisé").

Conséquences : mutations sociales.

CITATIONS

1. "Quand la foi fléchit, quand la raison hésite, un pogrom ou une guerre restaure à point l'unité menacée. Férue de son autonomie, la nation ne se confie qu'à une autorité tirée d'elle". J. HAESAZERT (Essais de sociologie. 1939).

- "L'esprit donne l'idée d'une nation, mais ce qui fait sa force sentimentale, c'est la communauté de rêve". André MALRAUX (La tentation de l'Occident).

2. Les nations ont été "créées graduellement sous des influences diverses, celles de leur organisation originelle, du climat, du sol de la région, des lois, des coutumes, des manières, des événements, accidents ou incidents extraordinaires de leur histoire et du caractère particulier de leurs citoyens illustres" - DISRAELI - The Spirit of Wigghism - 1836.

"Une nation est une âme, un principe spirituel ... C'est l'aboutissement d'un long passé d'efforts, de sacrifices et de dévouements. Avoir des gloires communes dans le passé , une volonté commune dans le présent, avoir fait de grandes choses ensemble, vouloir en faire encore, voilà les conditions essentielles pour être un peuple" - RENAN- Qu'est-ce qu'une nation ? - 1882.

" La nation existe par elle-même ; (...) La royauté française avait été si hautement nationale que le lendemain de sa chute, la nation a pu tenir sans elle." - RENAN.

EGALITE

DEFINITIONS

- Etymologie : Apparition au XIIIe siècle ; du latin *acqualitas*.

1. L'égalité suppose une comparaison.
2. Egalité : identité.
3. Egalité : proportion / parité.
4. En politique : mêmes droits et obligations.
5. Egalité mathématique

* EGAL

- D' Alembert dans l'Encyclopédie : "Le terme *égal* exprime, dit-on, un rapport entre deux ou plusieurs choses qui ont la même grandeur, la même quantité ou la même qualité. Les choses égales sont celles dont l'une peut être substituée à l'autre sans aucune altération.

Je crois, pour moi, que toutes les définitions ne sont pas plus claires que la chose définie et que le mot *égal* présente à l'esprit une idée plus précise et plus nette que tout autre mot ou phrase synonyme qu'on voudrait faire servir à l'expliquer".

- Larousse : "Qualité de ce qui est égal, c'est-à-dire ne présentant aucune différence de quantité, de dimension ou de valeur avec autre chose".

* EGALITARISME.

- Théorie qui affirme l'égalité des droits entre les hommes.
- Egalité comme principe politique et principe de société civile : conception marxiste (supprimer les inégalités sociales).

* EGALITAIRE.

- qui vise à l'égalité politique, civile et sociale.

CORRELATS - NOTIONS VOISINES ET CONTRAIRES

1 - Egalité, isonomie, iségorie.

- isonomie : notion grecque de l'égalité dans le domaine politique : "égalité des droits dans un gouvernement démocratique".

- iségorie (agora) : rapport horizontal de citoyen à citoyen - échange de la parole égalitaire et réversible.

2 - Egalité et liberté

- Deux polarités qui s'opposent

- Liberté toujours hiérarchisante (le libre choix et la libre volonté de l'individu peuvent s'opposer à l'égalité).

- Tocqueville (de la démocratie en Amérique) : Egalité sociale et plus seulement politique (égalisation des conditions). Effet : mouvement vers uniformisation des modes de vie et des niveaux de vie. Egalité comme menace pour la liberté.

3 - Egalité et individu

- L. DUMONT (Essai sur l'individualisme)

- Distinction entre sociétés individualistes (Egalité - besoins de l'individu prioritaires sur besoins de la société) et sociétés holistes (Hiérarchie - prédominance des besoins de la société).

4 - Egalité et inégalités

- Notion d'égalité : ancienne (Aristote)

- Notion d'inégalités : moderne

--> indique que les sociétés industrielles seraient caractérisées par un système de stratification multidimensionnelle.

. Inégalités scolaires / égalité de chances

. Privilèges - prestige - statuts

. Rôle redistributif de l'Etat - solidarité - égalité devant l'impôt.

. Inégalités dans la détention des moyens de production - mode de production capitaliste - classes sociales.

. Inégalité des sexes.

5 – Egalité et dignité

Propriété commune à tous les hommes (essence de l'Homme, universalité).

GRANDES INSTITUTIONS.

- Commission des Droits de l'Homme à l'ONU

- CEDH

- Ministère des Droits de l'Homme (1986 - 1988)

- Amnesty international

- UNESCO, UNICEF.

GRANDS MOMENTS – EVOLUTION DE LA NOTION

- Démocratie antique : l'égalité est le propre du citoyen. L'inégalité est condition de définition de l'égalité.

- Christianisme : affirmation que tous les hommes sont fils de Dieu.

- Révolution française.

- La Révolution d'Octobre 1917 en Russie.

- Déclaration universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen du 10 décembre 1948.

- ONU et décolonisation.
 - Mai 1968 et l'égalité des chances.

 - L'égalité devient condition de définition des inégalités.

 - Actualité : débat sur la parité hommes-femmes en politique, la question des quotas et de la discrimination positive (ex : Echec de la politique d'Affirmative Action pour la minorité noire aux Etats-Unis).

LA PROTECTION SOCIALE

DEFINITIONS :

Ø l'Etat-Providence :

- Terme inventé par le député français Emile Ollivier au XIXème siècle.
- en anglais ' Welfare State ' = état de bien-être.
- Conception de l'intervention de l'Etat, qui s'est imposée après la Deuxième Guerre mondiale, selon laquelle l'Etat doit jouer un rôle actif dans la recherche du progrès économique et social. Parfois, la notion d'Etat-Providence est utilisée de façon plus restrictive pour désigner le seul système de protection sociale.
- Inspiration théorique keynésienne : la recherche du plein-emploi, les systèmes de protection sociale et d'éducation participent au soutien de la demande et à l'entretien de la force de travail tout en répondant à des besoins sociaux.
- S'oppose à la notion d'Etat-gendarme selon laquelle l'Etat reste cantonné dans des fonctions non économiques avec toutefois un devoir de prise en charge des activités non rentables.

Ø la protection sociale :

- Système collectif de prise en charge d'un certain nombre de risques et de situations économiquement contraignantes. On peut parler de protection sociale à partir du moment où l'Etat reconnaît la dimension sociale de certains risques encourus et où la société admet le principe d'une solidarité minimale entre ses membres (entre bien et mal-portants, actifs occupés et chômeurs etc.).
- Les risques sociaux peuvent être décomposés en sept catégories :
 - le risque santé (maladie, maternité, invalidité, décès)
 - le risque accidents du travail et maladies professionnelles

- le "risque" vieillesse
- le "risque" familial
- le risque chômage (formation professionnelle)
 - le risque "dépendance" centré sur les personnes âgées qui ont perdu leur autonomie.
 - les risques "divers" (prestataires RMI, indigents, délinquants, alcooliques, toxicomanes, victimes de guerre, de catastrophes naturelles...)
- Les systèmes de protection sociale les plus développés sont ceux des pays européens.

Ø La Sécurité Sociale :

- Ensemble des administrations dont l'objet est le versement de prestations sociales, à partir des cotisations provenant des assurés. Les administrations se distinguent des compagnies d'assurance par leur caractère non lucratif.

JUSTIFICATIONS THEORIQUES DE LA PROTECTION SOCIALE :

Ø Protection Sociale et Liberté :

- Au XIXème, les libéraux étaient opposés aux assurances sociales obligatoires.
- L'Etat a un comportement tutélaire envers les ménages, pas assez précautionneux face aux risques. Les individus ne disposent pas d'informations sur les risques auxquels ils sont soumis et même bien informés, ils pourraient choisir de préférer le risque ou seuls ceux en situation de risque important s'assureraient (phénomène de sélection adverse). Cette attitude peut avoir un effet collectif (ne pas soigner une maladie transmissible par exemple).

- L'Etat force donc les individus à être prévoyants. Ce choix de société est organisé par l'Etat, car lui seul dispose de la crédibilité et de la force nécessaire pour assurer l'ensemble de la population.

- L'obligation de s'assurer devient condition de la liberté des individus face aux risques.

= *logique d'assurance de la protection sociale.*

Ø Protection Sociale et solidarité :

- Les citoyens ne se protègent pas uniquement eux-mêmes : caractère redistributif de la protection sociale.

- Existence d'une morale sociale qui oblige à venir en aide aux plus faibles. Nouvel objectif de la protection sociale = corriger les inégalités par la solidarité entre membres d'une société.

- La protection sociale devient facteur de la cohésion sociale : tous peuvent en attendre un bénéfice.

= *logique de solidarité de la protection sociale.*

Ø Protection Sociale et justice sociale :

- En l'absence de toute intervention étatique, la distribution des revenus découle de la distribution des dotations individuelles (capacités, patrimoine) et du système des prix : cela peut être considéré comme injuste par une société qui refuse les inégalités.

- La Protection sociale atténue les inégalités par un système de transferts (justice distributive).

GENESE ET DIFFERENTS TYPES DE PROTECTION SOCIALE

Ø Le modèle Bismarckien :

- Chancelier allemand Bismarck est un précurseur avec ses lois sociales votées dans les années 1880 (pour contrer les députés social-démocrates élus au Reichstag en 1877) = loi pour l'assurance maladie (1883), loi pour l'assurance accidents du travail (1884) et loi pour les assurances invalidité et vieillesse (1889).
- Ces assurances sont obligatoires et reposent sur des solidarités socio-professionnelles, c'est-à-dire qu'elles sont financées par des cotisations partagées entre employeurs et salariés.

Ø Le modèle Beveridgien :

- Rapport de Lord Beveridge publié en 1942 : "*Social Insurance and Allied Services*" : nouvelle philosophie de la protection sociale (lutter contre l'ignorance, le taudis, l'oisiveté, la maladie)
- Rejette assistance et assurances sociales réservées aux salariés et propose un système universel, directement géré par l'Etat, financé par l'impôt et des contributions forfaitaires.
- Inspiré par théories de Keynes, le but du système est d'éliminer la pauvreté et de maintenir un niveau de revenu minimum pour assurer la demande.
- Règle des 3 U : **universalité** (toute la population doit être couverte), **unité** (une seule assurance nationale gérée par l'Etat), **uniformité** (droits équivalents pour tous).

Ø Typologie de Gosta Esping-Andersen ('*The Three Worlds of Welfare Capitalism*', Cambridge, Polity Press, 1990) :

- a dégagé trois types de régimes de protection sociale. L'auteur utilise un indicateur de "*démarchandisation*" (protection sociale assure un haut niveau de démarchandisation des individus quand il leur permet de bénéficier des services et des

prestations sociales comme d'un droit sans autre condition que la citoyenneté et la résidence).

Régime libéral (privilège marché plutôt que l'Etat pour allocation des ressources),

régime social-démocrate (régime universel qui assure égalité, cohésion et homogénéité des groupes sociaux),

régime conservateur-corporatiste (organisé à partir des catégories professionnelles, vise la conservation des statuts).

EN FRANCE : ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE BEVERIDGE AVEC LES MOYENS DE BISMARCK :

Ø Elaboration historique de la protection sociale française :

- Au XIXème, double mouvement : revendications ouvrières + volonté des employeurs d'avoir une main d'oeuvre stable. Etat reste en retrait, observe initiatives des partenaires sociaux : sursalaire familial, institutions patronales de secours et de prévoyance, caisses mutualistes par secteurs professionnels.

- Premières lois sociales : loi sur les accidents de travail (1898), loi sur les assurances sociales (1928 et 1930), loi sur les allocations familiales, financées par des versements patronaux (1932).

- Après deuxième guerre mondiale : Pierre Laroque, conseiller d'Etat est maître d'oeuvre du système français.

- Sécurité Sociale créée par l'ordonnance du 4/10/1945.

- Réforme Jeanneney en 1967 : séparation des risques par création d'une caisse nationales pour chacun d'eux.

Ø Le financement :

- Prépondérance des cotisations sociales assises sur la masse salariale (80%) = 1760 milliards de F en 1995 (contre 672 en 1981).

- Impôts et taxes affectés (7%)

- Subventions publiques (13 %) = 300 milliards en 1995.

- En 1990, poids du prélèvement social = 19.3 % du PIB. Budget de la Sécurité Sociale > celui de l'Etat.

- Tendence continue à la hausse du prélèvement social (C 2 en % du PIB depuis 1960).

Ø Les prestations sociales :

- S'élevaient à 2300 milliards de F en 1995. Rythme de croissance très vif : + 6% / an entre 1985 et 1993, 3.9% en 1995. Dépenses de protection sociale = 30% du PIB.

· Retraites : 1er poste de dépenses de la Sécurité Sociale (980 milliards en 1995, soit 42,7% des prestations sociales). Système français = par répartition + régimes complémentaires. Ce système = pacte social, solidarité entre générations. Nécessité de réformer le système car blocage : vieillissement population (2050, 30% de la population française sera senior ; 2020, on aura 1 actif pour 1 retraité)

Rapport Charpin alarmiste (Commissariat au Plan), rapport Teulade mise sur la croissance économique (Conseil Economique et Social), Réforme Jospin attendue. Acquis social de la "retraite à 60 ans" très important dans l'esprit des Français.

· Dépenses de santé : 760 milliards en 1995. 9% du PIB en 1992 = proportion des pays européens (60% supérieures à celles de l'Angleterre. "Trou de la Sécu" = nécessité de contrôler dépenses + objectif d'égalité des citoyens face à la santé n'est pas toujours atteint. Plan Juppé (1996-1997) : Parlement vote une loi annuelle de financement de la Sécurité Sociale qui fixe ONDAM (Objectif National d'Evaluation des Dépenses

d'Assurance Maladie), enveloppe annuelle de dépenses pour les médecins, filières de soins, carte vitale, agences régionales hospitalières).

· Famille : 220 milliards versés par CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) et 30 milliards au titre de la maternité. Erosion car baisse de la démographie.

· Chômage : 125 milliards en 1995 soit env. 8% des dépenses de Protection Sociale. Assurance chômage créée par l'accord interprofessionnel du 31/12/1958 (n'appartient pas à la Sécurité Sociale). Gérée au niveau national par Unedic qui regroupe partenaires sociaux. Forte progression liée à l'augmentation du taux de chômage.

· Aide Sociale : = "Filet de Sécurité" pour non assurés et personnes à bas revenus. "Héritière" de la charité, devoir de la collectivité envers les plus faibles. Financée par l'impôt. Se compose d'une aide gérée par les collectivités territoriales (aide médicale, aide aux personnes âgées, aide sociale à l'enfance) et des Minima Sociaux.

Les minima sociaux sont :

1.- *le Revenu Minimal d'Insertion* (créé en 1988 ; 2552 F pour 1 pers.),

2. - *l'Allocation de Solidarité Spécifique* (pour chômeurs en fin de droits : 3362 F pour 1 pers.),

3.- *le Minimum vieillesse* (complémentaire, 3575 F max. pour 1 pers. de + de 65 ans),

4.- *le Minimum invalidité* (3575 F),

5.- *l'Allocation Adulte Handicapé* (2893 F en moy.),

6.- *l'Allocation de Parent Isolé* (4293 F max. pour un parent avec un enfant, 1073 F suppl. par enfant),

7.- *l'Allocation d'Assurance veuvage* (dégressive sur 3 ans, 3144 F la 1ère année),

8.- *l'Allocation d'Insertion* (pour chômeurs qui ne remplissent pas conditions de l'allocation chômage, 1311 F).

- 3,3 millions de personnes perçoivent un des 8 minima sociaux (6 millions en vivent).

Ø De nombreuses institutions sociales :

· L'Etat : Il est producteur de normes juridiques (Code de la Sécurité Sociale, Code de la Santé Publique, Code la famille et de l'aide sociale, Code du travail, Code des assurances), contrôle du service public hospitalier. Administration chargée de la Protection Sociale récente : 1er ministère social = ministère de l'Intérieur de l'an VIII chargé des hôpitaux, dépôts de mendicité, secours publics. Ministère du Travail naît en 1906, celui de l'Hygiène, de l'assistance et de la prévoyance sociale en 1924. Gouvernement Jospin : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Martine Aubry.

· Les collectivités territoriales : *au niveau régional* : Directions régionales des Affaires sanitaires et sociales ou DRASS (adaptées par décret du 14/03/1986), *au niveau départemental* : Directions de l'Action sanitaire et sociale ou DDASS (décret du 30 juillet 1964) : les missions de ces administrations sont étendues dans les années 80 avec l'adoption des lois de décentralisation (lois du 22/07/1983 et du 06/01/1986), *au niveau communal* : Centres Communaux d'action sociale ou CCAS (loi du 6/01/1986).

Depuis l'ordonnance Juppé du 24 avril 1996, rôle central des ARH (agences régionales de l'hospitalisation)

· Domaine associatif : env. 100.000 associations dans secteur social : Secours Populaire Français, Secours catholique, Emmaüs, Armée du Salut, Croix Rouge Française, Restaurants du Coeur, Enfance et Partage, AIDES.

LA CRISE DE L'ETAT-PROVIDENCE :

Ø La crise financière des systèmes de Protection Sociale :

- En situation de crise économique : recettes du système diminuent (car basées sur le revenu du travail) et prestations augmentent ® régime déficitaire (- 42 milliards de F en 1997)

- Facteurs de l'alourdissement de la 'ponction' sociale et des prestations = données objectives : vieillissement de la population, pas de renouvellement des générations, progrès médical, apparition de nouvelles pathologies etc. mais aussi : gaspillage ('nomadisme médical'), opacité du système (apparaît autonome) entraîne une déresponsabilisation des individus, absence d'évaluation des performances, de contrôles...

Ø Protection Sociale et exclusion :

- René Lenoir : 'Les exclus' (1974) : naissance du mot exclusion. Rapport Oheix(1981) et Wresinski (1987) : mesure de l'exclusion.

-Protection sociale a révélé inégalités nouvelles : absence d'intégration dans la vie professionnelle prive l'individu de l'ensemble des avantages sociaux (échec de l'universalisation de la protection sociale) : apparition d'une société duale, Protection Social en échec pour protéger les plus vulnérables.

Ø Crise de légitimité de la Protection Sociale :

- ne parvient pas à maintenir cohésion sociale.

- P. Rosanvallon évoque une crise de solidarité : l'Etat-Providence, comme agent de redistribution, se substitue au face à face des individus et des groupes = solidarité mécanique, irresponsabilité et retrait social des citoyens, rejet des prélèvements sociaux car système opaque.

REFORMER LA PROTECTION SOCIALE

- Ø Nouveaux modes de financement :

- = recherche d'efficacité + diminution des charges sociales.

- Création de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) par Michel Rocard en 1990 = 1er impôt direct qui pèse sur les ménages. 7,5% en 1998, a rapporté 353 milliards de F en 1999. Avantages de la CSG : universalité (s'applique à tous les revenus : du travail, de remplacement, de l'épargne..), et progressivité en fonction de ces revenus (équité) : vise à subventionner prestations non-contributives, relevant de la solidarité nationale.
- Début de fiscalisation : taxes sur l'alcool et le tabac affectées à la protection sociale.

Ø De nouvelles politiques sociales de lutte contre la pauvreté :

- Protection se réoriente dans une certaine mesure vers protection des plus vulnérables, lutte contre la précarité (pour compenser effets des assurances professionnelles) = politiques d'insertion : RMI, politiques de la ville, politique d'insertion professionnelle des jeunes, zones d'Education prioritaire etc.
- Mise en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU) le 1/01/2000 : ouvre droit d'accès au régime de base de la Sécurité Sociale aux 150.000 personnes qui en étaient dépourvues. Consultations médicales, soins et forfait hospitalier pris en charge à 100%.
- Discussion sur un Revenu d'existence = allocation universelle
- De l'autre côté, assurances sociales deviennent de plus en plus individualisés pour une meilleure couverture : complémentaires, début de capitalisation etc.
- Certains avaient proposé privatisation complète de la Protection Sociale : il paraît important de mettre certains secteurs à l'abri du marché et engager réflexion sur la dimension globale de l'être humain.
- D'autres avaient suggéré que protection sociale se reconcentre exclusivement sur les plus pauvres et que les frais augmentent pour les autres (nécessitant des assurances privées) : cela est injuste (car ce sont les travailleurs qui financent le système) et pourrait mettre en danger cohésion sociale.

CITATIONS

- "Messieurs les démocrates joueront vainement de la flûte lorsque le peuple s'apercevra que les Princes se préoccupent de son bien-être" *Bismarck*.
- "Toute personne qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation de l'économie et de l'emploi, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir *de la collectivité* des moyens convenables d'existence". *Préambule de la Constitution de 1946*
- "Il importe de rétablir un équilibre nécessaire entre prestations monétaires, mesures d'accompagnement des ménages (individus ou famille) et services collectifs". *Commissariat au Plan, 1993, Cohésion Sociale et Exclusion*.

L'EMPLOI

DEFINITIONS

- Le mot emploi a trois sens différents :

1. Dans le sens courant et micro-économique, l'emploi désigne à la fois l'exercice d'une activité économique et le poste de travail .

2. Dans le sens courant et macro-économique, l'emploi est un élément de la conjoncture économique. De ce point de vue, le volume de l'emploi s'appréhende par les statistiques des effectifs occupés et la durée réelle du travail. Si toute la population en âge de travailler exerce un emploi avec une durée de travail conforme à leur désir, tout en respectant la durée maximum légale , le plein emploi existe .

3. Dans le sens comptable , l'emploi est une utilisation des ressources que sont les biens et services.

NOTIONS VOISINES OU CONTRAIRES.

- POPULATION ACTIVE : population de plus de 16 ans ayant un emploi ou à la recherche d'un emploi.

- CHOMAGE : (Définition du Bureau International du Travail) : inactivité forcée de la main d'oeuvre d'une population sans emploi, effectivement à la recherche d'un emploi et disponible.

- Il faut donc distinguer le chômage involontaire du chômage volontaire.

ORGANISMES :

- ASSEDIC - UNEDIC

- ANPE

- Ministère de l'emploi
- Organisation internationale du travail (OIT)

QUELQUES CHIFFRES.

- La population active, en France, est de 25,6 millions. La part de la population active par rapport à la population totale est de 43 %.
- 86 % des actifs sont salariés.
- 31 % de la population active est constituée de fonctionnaires.
- Femmes : 10,7 millions de femmes travaillent (47,6 % de la population active) contre 13,7 millions d'hommes.
- chômage : contenu à grand peine depuis 1986, le chômage a repris à partir de mai, puis de juin 1991 pour aboutir en décembre 1991 à 2,8 millions de personnes en situation de chômage. 12,5 % en 1997 - Baisse en 1998.
- 1992 : 2.880.000 chômeurs,
- 1995 : 3.300.000.
- 1997 : 2.997.000.

Les inégalités devant le chômage :

- en fonction du sexe : les femmes sont plus "touchées" que les hommes (femmes : 14,4 % contre hommes : 10,7 %)
 - en fonction de l'âge : les jeunes sont beaucoup plus "touchés" que les autres (1996).
- Taux de chômage des :

. 15-24 ans : 24,3 %

. 25-49 ans : 11,4 %

. plus de 50 ans : 9,1 % ()

- en fonction du diplôme ou de la catégorie socio-professionnelle (1997) :

6,4 % des cadres et professions intermédiaires sont au chômage,

15 % des ouvriers

NB : les chiffres reflètent une "tertiarisation" du marché du travail.

EVOLUTION DU MARCHE DE L'EMPLOI

1.- Effondrement du secteur **primaire** (4,8 % des actifs), stagnation puis baisse de la part du secteur **secondaire** (25,4%) , essor du secteur **tertiaire** (69,8 %).

2.- L'inadéquation entre les besoins du marché de l'emploi et la formation entraîne une **pénurie de main d'oeuvre qualifiée** dans certains secteurs.

3.- L'**inadaptation des niveaux** de diplômes avec les qualifications réclamées est endémique ; mais, par ailleurs, chaque année, 120.000 jeunes des 800.000 qui arrivent sur le marché du travail n'ont **pas de qualification**.

4.- Progrès technique et emploi : **théorie de la compensation** d'Alfred Sauvy : Si le progrès technique peut être à l'origine de mutations dans les emplois, il entraîne indirectement des créations d'emplois qui compensent les pertes initiales.

5.- Difficultés financières pour le régime d'assurance-chômage. Le **déficit de l'UNEDIC** passe de 6 à 8 milliards de francs pour l'exercice 1991 et est évalué à 18 milliards en valeur cumulée, pour 1992.

6.- Segmentation du marché du travail : il existe un *marché primaire* (main d'oeuvre qualifiée, stable, protégée) avec des perspectives de carrière, et un *marché secondaire* avec des caractéristiques opposées.

7.- L'emploi n'est plus nécessairement synonyme d'un niveau de vie "acceptable" : Emergence des "**workings poors**" (15 % des salariés en France ()) - L'emploi n'est plus automatiquement un moyen d'intégration - Fracture sociale.

8.- La principale caractéristique du travail, aujourd'hui, est la **PRECARITE**.

- **Alternance emploi/ chômage**, mais le chômage doit être envisagé comme un temps (fini) de l'existence de chaque individu et être géré comme tel. Dans ce contexte, le seul vrai problème est le chômage de longue durée (39,1 % des chômeurs le sont depuis plus d'un an, et 21,8 %, depuis plus de 2 ans) et ce d'autant plus qu'il touche des catégories plus défavorisées.

- Au sein même de l'emploi, développement de la précarité :

. Dans le temps : 1) à court terme, "**flexibilité**" et **annualisation** - pas d'horaires fixes. De plus, développement du travail à temps partiel (souvent subi). 2) à long terme, plusieurs emplois **dans une vie** - Il faut envisager une reconversion. Une formation professionnelle continue est donc indispensable.

. Dans l'espace : la **mobilité** est nécessaire pour obtenir / conserver un emploi.

9.- Répercussions sur la société :

- L'émergence des "working poors", mais surtout la réduction du temps de travail remettent en cause l'emploi comme principale - sinon unique - valeur structurante des sociétés modernes - Extension continue des loisirs et temps "libéré pour un investissement personnel - XXIème siècle = **société de divertissement** (le divertissement étant entendu comme moyen de cacher les vrais problèmes).

- **Exacerbation** des oppositions et clivages existants - Et ce, d'autant plus que certains proposent comme solution au chômage la mise en place d'une politique de "préférence nationale".

- Solution de M. FRIEDMAN (impôt négatif) visant à garantir à tous - qu'ils travaillent ou pas - **un revenu minimum** - Remet en cause l'un des fondements principaux de nos sociétés occidentales qui lie la rémunération au travail.

LES POLITIQUES DE L'EMPLOI.

- Politique de l'emploi : politique du plein emploi et du meilleur emploi. Elle doit prendre en compte les contraintes structurelles : c'est à cela que répondent les politiques d'éducation (formation professionnelle et formation permanente instituées en 1972) ; les politiques d'aménagement du territoire, les politiques industrielles, les politiques sociales d'aide aux victimes du chômage.

- La politique de l'emploi peut aller jusqu'à des politiques commerciales (mesures en faveur de l'exportation, mesures protectionnistes...).

* Dans le cadre de la lutte contre le chômage, on distingue le traitement social et le traitement économique :

1. le traitement social () : relèvement des allocations chômage ; contrats emploi-solidarité (CES) pour les jeunes ; stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) ; stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) ; baisse de la durée de travail et baisse de l'âge de la retraite. Son but est d'éviter l'exclusion dans des sociétés où le travail reste le référent social principal.

2. traitements économiques :

- Politique libérale : toute la pensée libérale repose sur une hypothèse implicite de plein emploi. Le chômage est une conséquence naturelle et temporaire du jeu de

marché. Ce déséquilibre se corrige de lui-même par les mécanismes automatiques du marché. Il faut donc mettre en place les conditions d'un marché concurrentiel et améliorer l'efficacité du travail.

- Politique keynésienne : politique active de l'Etat avec une relance de la consommation et le soutien des investissements.

* Certains préconisent une troisième voie : la réduction du temps de travail et donc le partage du travail (ce qui est différent de l'optique libérale selon laquelle la solution résiderait dans le partage des salaires). La relance économique n'est plus perçue comme un moyen de création d'emplois.

LA MONDIALISATION

Sommaire

- 1 Définitions
 - 1.1 Mondialisation et globalisation
 - 1.2 Mondialisation
 - 1.2.1 Mondialisme
 - 1.3 Conceptions de la mondialisation
 - 1.3.1 Conception unitaire
 - 1.3.2 Conception conflictuelle et pluraliste
- 2 Historique
 - 2.1 Avant le XVIIIe siècle
 - 2.2 Le XIXe siècle : essor de la révolution industrielle
 - 2.3 Les chaos du « court XXe siècle »[13]
- 3 Aspects de la mondialisation contemporaine
 - 3.1 Aspects économiques
 - 3.1.1 Pays riches
 - 3.1.2 Nouveaux pays industrialisés
 - 3.1.3 Pays pauvres
 - 3.2 Aspects financiers
 - 3.3 Aspects culturels
 - 3.3.1 Une certaine marginalisation des États
 - 3.3.2 Un rôle en devenir des acteurs transnationaux
 - 3.4 Aspects humains et sociaux
 - 3.4.1 Migrations
 - 3.4.2 Inégalités de revenus
 - 3.4.3 Tourisme
 - 3.5 Aspects écologiques
- 4 La mondialisation au XXIe siècle
 - 4.1 Échanges de biens matériels

- [4.2](#) Mondialisation de l'information
- [4.3](#) Changement de représentation
- [5](#) Notes et références
- [6](#) Voir aussi
 - [6.1](#) Liens internes
 - [6.2](#) Liens externes
 - [6.3](#) Bibliographie

La Mondialisation

Le terme **mondialisation** désigne le développement de liens d'[interdépendance](#) entre [hommes](#), activités humaines et systèmes [politiques](#) à l'échelle du [monde](#). Ce phénomène touche la plupart des domaines avec des effets et une [temporalité](#) propres à chacun. Il évoque aussi parfois les transferts internationaux de main-d'œuvre ou de connaissances.

Ce terme est souvent utilisé aujourd'hui pour désigner la [mondialisation économique](#), et les changements induits par la diffusion [mondiale](#) des [informations](#) sous forme numérique sur [Internet](#).

Définitions

Le terme « **mondialisation** » apparaît dans la [langue française](#) en [1964](#) dans le cadre de travaux [économiques](#) et [géopolitiques](#); il signifie l'accroissement des mouvements de biens, de services, de main-d'œuvre, de technologie et de capital à l'échelle

internationale.^[11] . Il désigne initialement le seul mouvement d'extension des marchés des produits industriels à l'échelle des blocs géopolitiques de la [Guerre froide](#). Longtemps cantonné au champ académique, il se généralise au cours des [années 1990](#), d'une part sous l'influence des thèses d'émergence d'un « village global » portées par le philosophe [Marshall McLuhan](#), et surtout par le biais des mouvements [antimondialistes](#) et [altermondialistes](#), qui attirent, par leur dénomination même, l'attention du public sur l'ampleur du phénomène.

Dans le monde anglophone, la popularisation du terme *globalization* et son usage comme terme *fourre-tout* a accentué le débat académique. Il est maintenant admis que le terme désigne le développement de l'interdépendance au niveau mondial. À partir de cette définition générale chaque grand courant académique met l'accent sur la dimension qui lui paraît la plus pertinente. Par exemple, certains universitaires comme [Manuel Castells](#)^[21] se concentrent sur le lien entre les dimensions économiques et sociales. D'autres, comme John Urry^[31], mettent l'accent sur la complexité croissante qui caractérise tous les échanges humains (économiques, culturels et politiques). On peut aussi noter que le terme et sa popularité sont liés aux problématiques de développement, comme le montre Jan Nederveen Pieterse^[41]. Les polémiques qui agitent le milieu universitaire anglophone reflètent l'existence d'un débat planétaire. Urry est anglais mais [Castells](#) est espagnol et Pieterse hollandais.

Le lecteur de ces lignes doit donc garder à l'esprit que les termes *globalization* et mondialisation et les sens qui leur sont attribués reflètent toujours le point de vue et le courant de pensée des [énonciateurs](#).

Mondialisation et globalisation []

La distinction entre ces deux termes est propre à la [langue française](#). Le mot anglais (US) original est *globalization*, repris par la plupart des autres [langues](#). En Anglais, les différentes approches *globalization*/mondialisation sont explorées par différents courants de pensées. Le terme anglophone *globalization* couvre largement le même débat que la différence sémantique francophone. Comme dans le monde francophone, différentes personnes donneront différents sens aux termes, mettant l'accent sur la

dimension économique, culturelle ou politique, en fonction de leur appartenance, consciente ou non, à tel ou tel courant de pensée.

D'un point de vue [étymologique](#), [monde \(univers\)](#) et *globe* sont suffisamment proches pour que *mondialisation* et *globalisation* soient synonymes dans leur emploi initial en [langue française](#) (1964 pour le premier, 1965 pour le second).

Toutefois, la proximité de "globalisation" avec l'anglais et la particularité de mondialisation a amené une divergence [sémantique](#).

En [français](#), le terme "**globalisation**" désigne l'extension supposée du raisonnement [économique](#) à toutes les activités [humaines](#) et évoque sa limitation au [globe terrestre](#). Par contre le terme "**mondialisation**" désigne l'extension planétaire des échanges qu'ils soient [culturels](#), [politiques](#), [économiques](#) ou autres. Dans ce cadre l'expression [monde](#) peut désigner en outre l'[espace](#) proche de la [terre](#), accessible par des moyens aéronautiques ou spatiaux ([satellites](#)), ou prendre des significations propres à chaque [culture](#) (le [monde chinois](#)...). En revanche, l'expression "globalisation financière" s'est imposée pour désigner la constitution d'un marché mondial intégré des capitaux. Par ailleurs, les problèmes d'[environnement](#) se posent désormais à l'échelle mondiale, par exemple la [déforestation](#) ou la [pollution](#) due au développement des transports.

La différence sémantique peut s'envisager sous un autre angle. Certains voient dans le terme globalisation la simple transposition du terme anglais en français, **globalisation** étant synonyme de **mondialisation**. D'autres voient une différence de nature entre les deux termes et considèrent la globalisation comme une étape après la mondialisation, qui la dépasserait et consisterait en une dissolution des identités nationales et l'abolition des frontières au sein des réseaux d'échange mondiaux.

Mondialisation []

Complètement générique, le terme **mondialisation** désigne un processus [historique](#) par lequel des individus, des activités humaines et des structures [politiques](#) voient leur dépendance mutuelle et leurs échanges matériels autant qu'immatériels s'accroître sur

des distances significatives à l'échelle de la planète. Elle consiste en l'interdépendance croissante des économies et contribue à l'expansion des échanges et des [interactions](#) humaines^[5].

La genèse du terme explique que ce processus soit le plus souvent envisagé sous le seul aspect de la [mondialisation économique](#), [développement des échanges de biens et de services](#), accentuée depuis la fin des [années 1980](#) par la création de [marchés financiers](#) au niveau [mondial](#). Toutefois s'y ajoutent :

- l'aspect [culturel](#) qu'apporte l'accès d'une très large partie de la population mondiale à des éléments de [culture](#) de populations parfois très éloignés d'une part et aussi la prise de conscience par les pays développés dans leur ensemble de la diversité des [cultures](#) au niveau [mondial](#)^[6].
- l'aspect [politique](#) que représente le développement d'organisations internationales et d'[ONG](#)^[7].
- l'aspect [sociologique](#) de la mondialisation résumé par [Zygmunt Bauman](#), sociologue et professeur émérite des [universités de Varsovie](#) et de Leeds : « *La mondialisation est inéluctable et irréversible. Nous vivons déjà dans un monde d'interconnexion et d'interdépendance à l'échelle de la planète. Tout ce qui peut se passer quelque part affecte la vie et l'avenir des gens partout ailleurs. Lorsque l'on évalue les mesures à adopter dans un endroit donné, il faut prendre en compte les réactions dans le reste du monde. Aucun territoire souverain, si vaste, si peuplé, si riche soit-il, ne peut protéger à lui seul ses conditions de vie, sa sécurité, sa prospérité à long terme, son modèle social ou l'existence de ses habitants. Notre dépendance mutuelle s'exerce à l'échelle mondiale (...)* »^[8].

En toute rigueur, il conviendrait ainsi de parler *des* mondialisations, afin de distinguer le domaine considéré ([économie](#), [culture](#), [politique](#)) et la période historique envisagée.

Mondialisme

Si la *mondialisation* est un processus qui se traduit dans les faits, le [mondialisme](#) est une [idéologie](#). Celle-ci affirme le caractère inéluctable de la mondialisation et son incompatibilité avec la structure de l'[État-nation](#), son caractère inhérent à vouloir apporter la paix définitive par l'instauration d'un [gouvernement mondial](#) passant par un [humanisme](#). Le mondialisme en tant que tel ne constitue cependant pas une idéologie constituée. On le retrouve au sein d'idéologies plus vastes, allant du [néolibéral](#) à l'[internationalisme](#) d'[extrême-gauche](#).

Un glissement du sens du terme vers sa seule acception néo-libérale a donné naissance aux termes d'[antimondialisation](#) et d'[altermondialisation](#) pour désigner des courants de pensée visant respectivement à limiter le processus de mondialisation ou à en modifier le contenu.

Conceptions de la mondialisation [1]

Aussitôt que la **mondialisation** s'est imposée comme phénomène planétaire, on a cherché à la définir. Deux conceptions, qu'on peut dire « unitaire » et « conflictuelle et plurielle » s'affrontent autour de l'explication de ce phénomène^{[9] [10]}.

Conception unitaire [[modifier](#)]

Selon la conception unitaire, la mondialisation évoque la notion d'un monde uni, d'un monde formant un village planétaire, d'un monde sans frontière. Ceci dans une approche géographique, idéologique ou économique. Cette conception est soutenue par des [organisations internationales](#) ou institutions internationales (notamment le [FMI](#), l'[OMC](#) et autres), par le courant idéologique notamment le [mondialisme](#). Elle est également partagée par quelques analystes^[11].

Définir la mondialisation comme l'unification du monde signifie que l'on parle de l'interpénétration des [cultures](#), des [technologies](#) et des économies (intégration dans l'économie mondiale). De ce fait, les expressions comme [culture mondiale](#) ou

[civilisation mondiale](#), [gouvernance mondiale](#), [économie mondiale](#), voire même [citoyen mondial](#) sont de plus en plus utilisées.

Si l'approche unitaire de la mondialisation bénéficie des atouts du XXI^e siècle (c'est-à-dire le progrès et révolution de la technologie qui renforce l'intégration physique, l'internationalisation et l'expansion des [mouvements financiers](#) ; et la position du capitalisme, seul système économique et centre de l'économie mondiale), il est suivi, cependant, par toutes les critiques fusant sur l'[économie de marché](#) ou le [capitalisme](#).

La conception qui définit la mondialisation comme l'unification du monde contient par ailleurs une position intellectuelle qui prône plus d'ouverture pour arriver à une paix mondiale, une suppression totale des frontières. En revanche, même si cette conception présenterait l'avantage de créer dans l'homme le germe de l'espoir, elle resterait cependant restrictive dans la mesure où elle négligerait les autres manifestations de la mondialisation.

Conception conflictuelle et pluraliste

Opposée à la conception unitaire, la conception conflictuelle et pluraliste considère la forme actuelle de la mondialisation comme la source de nos problèmes. Elle met en avant une approche de [coopération](#) plutôt que de mise en [concurrence](#), qui est le principe de base de la forme actuelle de la mondialisation. Les sympathisants les plus farouches de cette conception sont les courants [altermondialiste](#) et [antimondialiste](#). Elle est également partagée par quelques analystes indépendants. Les problèmes que pose cette approche de la mondialisation sont ceux de l'hétérogénéité, de l'incompatibilité, de la fragmentation et de l'[intégration](#), de l'[ordre](#) et du désordre, de l'[inégalité](#), de l'exclusion et de la [solidarité](#), de la [domination](#), de l'[exploitation](#), des affrontements idéologiques et des relations humaines qui sont souvent régies par des rapports de force.

Cette [conception](#) présenterait selon ses tenants l'avantage d'appréhender un peu plus clairement les éléments divers de ce phénomène aux multiples aspects alors que la première s'articulerait autour d'un seul point. Du fait d'être défendue par les

altermondialistes, cette conception est généralement vue comme une [théorie économique](#) et sociale proche du [socialisme](#), notamment parce qu'elle prend la défense des plus pauvres. La vision de l'[altermondialisme](#) est davantage de coopération que de mise en concurrence des populations.

Historique

Voir aussi l'article [mondialisation économique](#)

Si le vocable « mondialisation » est récent, il désigne cependant différentes périodes de l'[Histoire](#), dont certaines anciennes ^[12].

Avant le XVII^e siècle

Les hommes du [XVII^e siècle](#) ou des siècles antérieurs avaient des représentations du monde différentes des nôtres. La terre était peuplée de moins de 700 millions d'habitants. On ne peut donc pas vraiment parler de mondialisation.

On constate pourtant que des évènements politiques et [culturels](#) majeurs ponctuent l'Histoire :

- Extension de l'[empire romain](#), unification de la [Chine](#), grands mouvements de population,
- Extension de l'[empire byzantin](#) à partir du [VI^e siècle](#) (empereur [Justinien](#)),
- Formation de l'[empire carolingien](#) aux [IX^e siècle-X^e siècle](#), extension musulmane,
- Ouverture de routes commerciales dès la fin du [X^e siècle](#) en [Europe](#) (cf. [Pierre Riché](#), le terme Europe n'était pas encore employé), ([foires de Champagne](#) au [XII^e siècle](#), à cette époque, la [Chine](#) est florissante avec empire Song.

- La [Chine](#) lançait entre [1415](#) et [1433](#) des expéditions vers l'[Afrique](#) (amiral [Zheng He](#)) beaucoup plus audacieuses que les expéditions de [Christophe Colomb](#).
- La [Renaissance](#) au [XV^e siècle](#) s'accompagne d'échanges maritimes en mer du nord, en mer Baltique (Hanse), et entre la mer du nord et les ports italiens qui contournent l'[Espagne](#). Au [XVI^e siècle](#) suivront les [grandes découvertes](#).

Ces changements s'accompagnent d'une extension considérable de l'espace connu ainsi que des échanges économiques, technologiques et [culturels](#) entre [civilisations](#).

L'étude des échanges de biens de ces époques incite à penser que l'historiographie du [XIX^e siècle](#) a sous-estimé l'importance des échanges matériels et [culturels](#) entre [civilisations](#) éloignées jusqu'à la fin du [Moyen Âge](#). Par exemple :

- La [Route de la soie](#) existait bien avant le [XIII^e siècle](#),
- La mise en évidence de liens commerciaux réguliers entre la région de la [baltique](#) et [Rome](#),
- La découverte en [Chine](#) de [vases grecs](#) accrédite l'existence de mouvements mondiaux de biens et d'idées dès l'[Antiquité](#),
- On peut également donner en exemple le rôle fondamental des routes commerciales [arabes](#) sur l'[islamisation](#) de l'[Afrique](#),
- Il y eut aussi des échanges entre l'[Inde](#) et l'[Islam](#) vers le [IX^e siècle](#), conduisant à l'introduction progressive en [Europe](#) du système de [numération](#) positionnel décimal à partir de l'[An mil](#).

Aux [XV^e](#) et [XVI^e siècle](#), le mouvement de la [Renaissance](#) entraîne un grand [bouleversement](#) : l'[imprimerie](#) apparaît, on prend conscience de la rotondité de la terre, les européens font de [grandes découvertes](#).

Pendant le [siècle des Lumières](#), la diffusion de la [presse](#), la prise de conscience de l'[héliocentrisme](#), l'[industrialisation](#) et la [colonisation](#) entraînent d'autres types de bouleversements, que [Montesquieu](#) analyse en ces termes : « *Aujourd'hui nous*

recevons trois éducations différentes ou contraires : celles de nos pères, celles de nos maîtres, celle du [monde](#). Ce qu'on nous dit dans la dernière renverse toutes les idées des premières ».

Le [XIX^e siècle](#) : essor de la révolution industrielle [\[\]](#)

Le [XIX^e siècle](#) marque véritablement l'essor de la révolution industrielle correspondant à la période appelée contemporaine par les historiens. Le ressort essentiel du processus est alors l'abaissement des coûts de transport, avec la généralisation de la [machine à vapeur](#) et celui des coûts de communication avec le [télégraphe](#). Ces deux éléments permettent la mise en communication des différentes parties du globe et d'importants transferts d'hommes, de biens et de savoirs en fonction des inégalités de peuplement, de richesse et de pouvoir.

Le [XIX^e siècle](#) (entendu au sens des historiens, il commence avec la [Révolution française](#) et finit avec la [Première Guerre mondiale](#)) voit ainsi se dérouler des flux de population à l'échelle planétaire. Alors qu'en [Europe](#), la [Révolution agricole](#) éloigne les paysans de leur campagne et que les villes absorbent avec difficulté la hausse soudaine de la population du vieux continent (elle quadruple entre 1750 et 1900), les occidentaux migrent massivement à travers le monde ([Amériques](#), [Australie](#), [Algérie](#)...). Ces flux de population modifient en profondeur la répartition de la main-d'œuvre au niveau mondial.

Au niveau économique, l'[industrialisation](#) rend possible le développement d'échanges de produits manufacturés entre pays industrialisés et en cours d'industrialisation, tandis que la [colonisation](#) entraîne des flux de matières premières depuis les colonies vers l'Europe. L'impact économique de ces échanges est cependant faible au regard de celui induit par les migrations mondiales.

La [colonisation](#) a également pour effet d'intégrer l'essentiel de la planète dans un espace politique commun, et de favoriser des transferts financiers entre pays ainsi que vers les colonies.

Dans le domaine [culturel](#), la multiplication des récits de voyage ou des modes comme le [japonisme](#) montrent la montée en puissance dans l'imaginaire européen d'autres [cultures](#), elles-mêmes souvent mises à mal par la colonisation. [Jules Verne](#) fait faire à Philéas Fogg [Le Tour du monde en quatre-vingts jours](#), grâce au génie technique européen. À cette époque cependant, le [mondialisme](#) trouve sa première expression d'ampleur sur le socle du [marxisme](#) avec la fondation des [Internationales](#).

Les chaos du « court XX^e siècle »

Les **débuts du XX^e siècle** sont marqués par une méfiance croissante à l'égard des échanges mondiaux, entraînant le repli de nombreux pays sur eux-mêmes au détriment du processus de mondialisation.

- Le phénomène commence dans le secteur où les échanges étaient les plus importants, celui de flux humains. En mettant en place de [quotas](#) à l'immigration ([1911](#) pour les asiatiques, [1921](#) pour les autres populations), les [États-Unis](#) arrêtent brutalement le flux le plus important, tandis que les [révolutions russes](#) privent l'Europe d'un important partenaire commercial et financier.
- La plupart des pays érigent alors d'importantes barrières douanières dans le but de protéger leur économie. Ce brusque cloisonnement des échanges matériels et financiers est un facteur essentiel de la crise des [années 1930](#), qui marque le point d'arrêt quasi-total de la mondialisation.
- Le rejet de ce processus dépasse alors le simple plan économique pour s'étendre à la politique, avec l'effondrement de la [Société des Nations](#) et un refus des [cultures](#) étrangères et des étrangers eux-mêmes qui tourne souvent à la [xénophobie](#).



La **mondialisation militaire** vue des États-Unis : répartition géographique du commandement Interarmées de Combat. Cette présence globale permettant la projection de la puissance armée, sous la forme la plus adaptée à l'action requise par la géostratégie et la tactique, forme la base de l'ensemble des interventions militaires depuis 1947. Ce déploiement contribue pour beaucoup pour l'opinion publique mondiale dans la perception d'un Empire américain.

Si le début du XX^e siècle freine la mondialisation, la **deuxième moitié du XX^e** relance et accélère ce processus. Après 1945, celui-ci reprend, de manière très inégale en fonction des domaines. La reconstruction de l'Europe ainsi, la mise en place du bloc soviétique puis les décolonisations limitent la portée des échanges de biens et de services. La mondialisation s'inscrit alors plutôt dans la création d'organisations internationales, ONU, Banque mondiale, FMI ou GATT, ainsi que dans la généralisation des produits de la culture des États-Unis, en particulier le cinéma.

Alors que le terme est déjà utilisé, ce n'est que vers 1971 que les échanges de biens retrouvent, en part du PIB mondial, leur niveau de 1910 et que reprend véritablement la mondialisation économique. Appuyée sur la baisse des coûts de transport, celle-ci désigne essentiellement le développement des échanges en biens manufacturés entre pays riches et nouveaux pays industrialisés (Corée du Sud, Taiwan, Brésil, Argentine...), qui représentent 80% du commerce mondial. Au sein du COMECON, la planification favorise de même d'importants échanges de biens, largement en isolation vis-à-vis du reste du monde.

Au début des [années 1980](#), de vastes zones géographiques (Afrique, essentiel de l'Asie) ainsi que les secteurs primaire ([agriculture](#)) et tertiaire (services) restent hors du processus de mondialisation économique, tandis que les flux de population restent faibles. Par ailleurs, l'amélioration des flux d'information ainsi que l'assouplissement des lois portant sur l'investissement étranger favorisent la mise en place de marchés financiers d'échelle internationale.

Aspects de la mondialisation contemporaine

Aspects économiques

 Article détaillé : [Mondialisation économique](#).

L'évaluation des conséquences de la mondialisation économique comprend plusieurs volets, très contrastés selon la [richesse](#) du pays considéré.

Pays riches [[modifier](#)]

Pour les [pays riches](#), la [mondialisation économique](#) comporte deux bénéfices essentiels. Le premier profite au [consommateur](#), qui a accès à un éventail plus large de biens (diversité) à un prix plus faible que s'ils étaient fabriqués dans le pays même. Quantitativement, cet effet est considérable, et peut être appréhendé en additionnant les gains des consommateurs à l'achat de produits textiles chinois. Le second bénéfice profite aux détenteurs du [capital](#), qui obtiennent un meilleur rendement de leurs capitaux.

Les [pays riches](#) souffrent en revanche de la [délocalisation](#) de leurs industries intensives en [main-d'œuvre](#) peu qualifiée, ainsi que de la [concurrence](#) accrue entre pays riches eux-mêmes. Quantitativement peu importants, ces effets posent cependant des problèmes du fait qu'ils sont localisés, touchant particulièrement certains individus ou certaines [régions](#), alors que les gains sont répartis sur l'ensemble de la [population](#). Ceci dit, la part de la population active en concurrence avec la [main-d'œuvre](#) peu qualifiée des [pays en voie de développement](#) n'est seulement que de 3%.

Cependant, les niveaux scientifique et technologique de la [Chine](#) et de l'[Inde](#) se rapprochent très vite des standards occidentaux, et la qualité des [télécommunications](#) font que la concurrence directe des populations actives concerne maintenant les classes moyennes (délocalisation des call centers par exemple), et les ingénieurs (tous les grands groupes de logiciels ont une antenne en plein essor en [Inde](#)).^[réf. nécessaire]

Certaines études quantitatives [économétriques](#) tentant d'évaluer ces deux aspects seraient arrivées à la conclusion que les gains des [pays riches](#) à la [division internationale du travail](#) sont supérieurs aux pertes ([délocalisations](#), [désindustrialisation](#)). Le problème des pays riches face à la [mondialisation économique](#) serait donc avant tout un problème de répartition de gains afin de pouvoir indemniser les perdants en leur accordant une part des gains proportionnée à leur perte.

Toutefois l'objectivité de ces études est actuellement remise en question, la plupart d'entre elles étant réalisées par des organismes internationaux prônant eux-mêmes la mondialisation lorsqu'ils n'en sont pas eux-mêmes les artisans ([Banque mondiale](#), [Fonds monétaire international](#), [OMC](#))^[14].

Durant ces deux dernières décennies, la mondialisation n'a pas été porteuse de [croissance](#) en [Europe](#). Elle aurait plutôt été génératrice d'iniquités et de [dégâts environnementaux](#). Malgré cet échec, le dogme néo-libéral sur les vertus du [libre échange](#) continue à être relayé par la plupart des économistes comme si la théorie des [avantages comparatifs](#) de [Ricardo](#) s'appliquait au monde actuel.

La [mondialisation économique](#) incite également les pays riches à se faire concurrence en matière de [réglementation](#), de [protection sociale](#), de [fiscalité](#) et d'[éducation](#). Le bilan de cette concurrence est actuellement impossible à établir. Selon les opinions, elle conduit à un moins-disant dans divers domaines, ou elle privilégie les [États](#) les plus efficaces à maîtriser leur train de vie, ou enfin elle met en évidence les inefficacités des différents modèles sociaux et certains vont jusqu'à parler alors de [dumping social](#).

Les mouvements sociaux ne pouvant réellement s'exprimer de manière efficace qu'au niveau de l'[État-nation](#), face à un pouvoir politique de proximité, la mondialisation

empêche la lutte des classes et risque à terme de détruire les protections sociales mises en place dans les États développés.

Nouveaux pays industrialisés

Jusqu'à la [crise asiatique](#), les [nouveaux pays industrialisés](#) semblaient les grands gagnants de la mondialisation économique. Profitant d'une main d'œuvre qualifiée et à faible coût, ils ont bénéficié d'investissements très importants en provenance des pays riches comme l'aide financière apportée au Japon par les États-Unis après la seconde guerre mondiale, ce qui leur a permis de construire une économie moderne et un système de formation solide, de sortir de la pauvreté. La crise asiatique a cependant montré l'étendue de leur dépendance à l'égard de marchés financiers prompts à l'emballerment spéculatif comme à la panique.

Le bilan de la mondialisation économique pour ces pays est ainsi très contrasté, avec d'un côté des pays, comme la [Corée du Sud](#) ou [Taiwan](#) définitivement classés parmi les pays riches, d'autres, [Thaïlande](#), [Philippines](#), ont du mal à se remettre de la volatilité des investissements, et d'autres encore bénéficient très largement de la mondialisation au niveau du pays, mais avec une répartition très inégale de ces gains ([Brésil](#), [Chine](#)).

Pays pauvres

Au niveau économique, les pays les plus pauvres restent largement en dehors du processus de mondialisation. Celui-ci requiert en effet des institutions stables, un respect du droit, de la propriété privée, une absence de corruption ainsi qu'un certain développement humain (santé et éducation) que ne présentent pas la plupart de ces pays. Leur ressource économique principale, l'[agriculture](#), reste dominée par les stratégies protectionnistes des pays riches, sauf pour les [cultures](#) propres aux pays pauvres.

Aspects [financiers](#)

 Article détaillé : [Mondialisation financière](#).

Après la [deuxième guerre mondiale](#) les [marchés financiers](#) étaient réglementés nationalement et cloisonnés. Sous l'influence des différents acteurs mais aussi du [FMI](#) et de la [Banque Mondiale](#) ("[consensus de Washington](#)") les marchés ont subi une triple évolution dite "les trois D": [déréglementation](#) (abolition des contrôles des changes et des restrictions aux mouvements de capitaux) , [désintermédiation](#) ou accès direct des opérateurs aux marchés financiers sans passer par des intermédiaires et [décloisonnement](#) (éclatement des compartiments qui existaient). À partir de la fin des années [1970](#) un marché intégré des capitaux s'est peu à peu mis en place à l'échelle mondiale.

Au-delà des aspects géographiques c'est donc une nouvelle logique financière qui s'est instaurée, c'est pourquoi les spécialistes parlent plutôt de "globalisation" financière que simplement de mondialisation. On peut dire qu'aujourd'hui une sphère financière globalisée existe eu sein de l'[économie mondiale](#).

La mondialisation introduit une explosion sans précédent dans l'Histoire des [flux financiers](#) à l'échelle du monde, qui est engendrée en grande partie par les facilités d'[échanges informatiques](#) sur la [Toile](#).

La [globalisation financière](#) a favorisé le financement des [entreprises](#) et celui des [balances des paiements](#). En supprimant les obstacles à la circulation du capital elle a donné une impulsion sans précédent aux [marchés financiers](#). Force est cependant de constater que les vrais gagnants au jeu de la [finance internationale](#) moderne sont surtout les firmes multinationales, les [Trésors publics](#), les établissements de crédit et les investisseurs institutionnels.

Les risques liés au développement des marchés financiers sont nombreux :

- Contrairement à la logique industrielle la logique financière privilégie le court terme ;
- La volatilité des marché s'est accrue, entraînant une instabilité des taux d'intérêts et des taux de change ;

- Les risques systémiques engendrés soit par des pertes économiques importantes ou par une perte de confiance se transmettent plus facilement à l'ensemble de l'économie (théorie des dominos) provoquant alors des difficultés financières, des faillites, l'effondrement du prix de certains actifs, etc.

La [globalisation financière](#) a donné naissance à des risques nouveaux en engendrant des instabilités nouvelles. La question de la maîtrise de cette globalisation se pose aujourd'hui avec acuité car les États et les institutions ([FMI](#), [Banque mondiale](#)...) ont montré leur impuissance lors de crises importantes.

Une régulation mondiale semble pour l'instant inaccessible : faut-il mettre en place une taxation comme le préconise [James Tobin](#) ? Peut-on réformer les institutions internationales ? Faudra-t-il une crise systémique majeure pour que les États trouvent un terrain d'entente ?

Aspects [culturels](#)

L'accès d'un nombre croissant d'individus à des réseaux d'information et de communication communs conduit à deux effets :

- Le premier est une prise de [conscience](#) accrue de la [diversité culturelle](#) et de l'[interdépendance](#) de l'ensemble des individus. Du fait de la multiplication des [sources d'information](#), cela s'exprime par une meilleure [connaissance](#) de l'[environnement](#) et des enjeux [mondiaux](#). Le [patrimoine culturel](#) mondial change de visage : L'[Unesco](#) en dresse une image plus documentée ([liste Mémoire du monde](#)) et plus vivante ([patrimoine oral et immatériel de l'humanité](#)). Des [cultures](#) minoritaires ([amérindiens](#), [bushmen](#)) ont ainsi pu trouver une visibilité nouvelle, tandis que les questions à dimension internationale voient la montée en puissance des [ONG](#) comme acteurs de premier plan. De même, le fort brassage des courants religieux et philosophiques a stimulé l'[œcuménisme](#) et le [dialogue inter-religieux](#). Mais inversement, des [communautarismes identitaires](#) fondés sur un refus du

[relativisme](#) et l'affirmation de la supériorité d'une [culture](#) sur les autres, se sont développés de manière concomitante.

La catégorie [Rayonnement culturel](#) contient d'autres articles sur le sujet des *types de rayonnement culturel*.

- Le deuxième est l'émergence d'une sorte de « [culture](#) commune » marquée notamment par le recours à un « anglais de communication » (parfois appelé [globish](#), pour *global english*), version appauvrie de la [langue anglaise](#), des références [culturelles](#) américaines ou occidentales portées par des produits [culturels](#) (cinéma, [musique](#), télévision) ou des modes de vie (sports occidentaux, cuisine italienne, chinoise...). Certains y voient un risque d'appauvrissement de la [diversité culturelle](#), voire la domination d'une certaine conception des rapports économiques et sociaux. Le terme de [civilisation universelle](#) est en soi objet de polémique.

La mondialisation, accordant dans son mode de régulation un primat à l'international sur le national, peut être lue comme une accélération d'un phénomène mondial d'intégration économique commencé dès le XVI^e siècle, processus inégal sur le plan géographique et progressif à l'échelle temporelle. Elle crée de nouveaux défis d'organisation institutionnelle et de répartition des pouvoirs politiques à l'échelle du monde.

Une certaine marginalisation des États

Les outils traditionnels de la [politique publique](#), [fiscalité](#) et [réglementation](#), perdent de leur efficacité dans un [environnement](#) mondialisé. Leur application demande alors la coopération de plusieurs [États](#), toujours délicate à obtenir et à maintenir.

La mondialisation génère des [agents économiques](#), des moyens d'[information](#) et des [flux financiers](#) dont l'ampleur échappe au [contrôle](#) de la structure des [États-nations](#). De ce fait, la plupart des gouvernements déplorent leur impuissance face à ces

phénomènes tant que les relations internationales ne sont pas réglées par d'autres règles que l'intérêt des États.

Au [niveau européen](#), il faut noter l'existence d'une certaine volonté d'harmoniser les [comptabilités nationales](#), en vue de définir une typologie [normalisée](#) des [agents économiques](#) en unités institutionnelles et en secteurs institutionnels.

Un rôle en devenir des acteurs transnationaux

L'accélération récente de la mondialisation entraîne une diversification et une autonomisation des acteurs transnationaux. Elle impose aux organisations internationales ([Banque mondiale](#), [FMI](#), [OCDE](#), [Forum de Davos](#), [G8](#)) de redéfinir leurs discours et leurs actions^[15].

Des [ONG](#) (organisations non gouvernementales) tentent de combler ce vide, mais elles manquent de [légitimité](#) pour prétendre représenter les [citoyens](#) du [monde](#), et sont souvent marquées par des [idéologies](#) partisans.

De leur côté les [syndicats](#) ont compris l'intérêt d'aborder la question du travail selon une approche mondialisée, en se regroupant dans une [Confédération syndicale internationale](#).

Aspects humains et sociaux_]

Aujourd'hui, 4% de la population mondiale vit en dehors de son pays de naissance.

Migrations

 Article détaillé : [migration humaine](#).

Les flux humains de [migration](#) permanente sont les grands oubliés de la mondialisation. Même si en [2002](#), les [États-Unis](#) accueillent le nombre d'immigrants le plus important de son [histoire](#), ce nombre était faible au regard de sa population en comparaison de cette proportion au cours des [années 1920](#). Dans l'ensemble du [monde](#), les mouvements de population sont quantitativement faibles. La mobilité internationale

durable reste le sort des plus défavorisés, déplacés par les [guerres](#), ou l'apanage des mieux formés à la recherche de la meilleure [rémunération](#) pour leurs [compétences](#).

Inégalités de revenus

 Article détaillé : [Inégalités de revenu](#).

La mondialisation met en évidence des inégalités de [revenus](#) à l'intérieur des pays développés (dirigeants / employés) et entre pays développés, [pays en développement](#) et pays pauvres^[16].

Encore, cette inégalité de revenus ne doit pas cacher le fait qu'elle reflète le plus souvent des différences considérables dans les modes de vie.

Tourisme

 Article détaillé : [tourisme](#).

La hausse de niveau de vie et la baisse des coûts de transport ont largement contribué à l'extension du tourisme international, qui passe de 25 millions de personnes en [1950](#) à 500 millions en [2000](#). Toutefois, le tourisme international est essentiellement composé de ressortissants de pays riches visitant d'autres pays riches (les pôles récepteurs et les pôles émetteurs). Le [tourisme](#) en direction des pays pauvres est le plus souvent concentré sur un petit nombre de localisations, avec un effet assez faible sur le développement d'ensemble du pays d'accueil.

Aspects écologiques

Les risques [écologiques](#) sont également en partie globalisés et menacent les grands équilibres. Certains aspects des [crises écologiques](#) prennent une dimension mondiale, notamment le [changement climatique](#) et ses différentes caractéristiques : [effet de serre](#), risque de perturbation des courants marins, perte de [biodiversité](#), [déforestation](#), etc.

La prise de conscience de la [crise écologique](#) a poussé les scientifiques à penser l'écologie globalement, selon la formule de [René Dubos](#) (« penser globalement, agir localement ») : les experts de l'[écologie globale](#) parlent d'[écosphère](#), de [biosphère](#),...

Poussés par les [ONG](#), les dirigeants du monde se réunissent lors de [sommets de la Terre](#) pour définir des politiques de [développement durable](#). Ces politiques ont des transpositions sur les territoires et les entreprises, cherchant à croiser les trois aspects que sont l'[environnement](#), le [social](#), et l'[économique](#).

Certaines approches tendent à appréhender les [risques](#) globalement selon leurs caractéristiques écologiques, sociales et économiques : normes sur les risques globaux (se traduisant par des [normes sur les données](#) employées sur la [Toile](#))^[17], [protocole de Kyoto](#), etc.

La mondialisation au XXI^e siècle

La forme actuelle de la mondialisation repose sur deux facteurs essentiels^[18] :

- la faiblesse des coûts de transport au regard des écarts des coûts de production (au sens économique du terme), qui touche les biens matériels,
- la baisse des coûts de communication au niveau mondial, qui touche la diffusion sous forme numérique des [informations](#).

Échanges de biens matériels

Le premier facteur explique la mise en place d'une [division internationale du travail](#), puisqu'il peut être rentable de faire fabriquer une marchandise dans un pays pour la transporter et la vendre dans un autre. La généralisation de ce procédé à l'ensemble du processus de production (un bien est fabriqué en plusieurs étapes correspondant à autant de pays différents) entraîne la croissance d'interdépendances économiques d'autant plus fortes que les échanges le sont. La [France](#) et l'[Allemagne](#) en sont un exemple. Ce phénomène constitue essentiellement une continuation de ce qui avait été amorcé au [XIX^e siècle](#).

Ce processus trouve sa contrepartie dans la volonté des pays les plus riches de diminuer les droits de douane existant entre eux ainsi que ceux portant sur leurs produits dans les pays moins industrialisés. Les négociations du [GATT](#) puis de l'[Organisation mondiale du commerce](#) voient ainsi une diminution considérable des

barrières douanières ainsi que l'élargissement de ce processus à l'[agriculture](#) et aux services.

Mondialisation de l'information

La grande nouveauté de la mondialisation du début du [XXI^e siècle](#) est la mise en place de [technologies de l'information](#) (TIC), en sources ouvertes ou fermées, elles aussi à l'échelle mondiale. Avec l'accès à ces outils, la mondialisation touche autant les individus que les États ou les entreprises, avec une [perception](#) très variable selon les individus.

Le premier effet de cette mutation technologique est la [financiarisation](#) de l'économie et le développement des [entreprises multinationales](#) et transnationales. La meilleure [information](#) sur les différences de coûts entre les pays permet en effet aux [capitaux](#) de circuler sans l'intermédiation des [banques](#) en permettant l'établissement de [marchés financiers](#) intégrés au niveau international.

La prise de conscience de l'unicité de la planète face aux problèmes [écologiques](#) est une caractéristique fondamentale de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e. Plusieurs évènements ont en effet marqué ce [début de millénaire](#) sur le plan écologique et sociétal. Les questions écologiques engagent désormais la [responsabilité des entreprises](#). Elles trouvent leur expression dans le développement des [Organisations non gouvernementales](#) ([WWF](#), [Médecins sans frontières](#), etc.), qui deviennent des interlocuteurs des [entreprises](#), parmi d'autres [parties prenantes](#).

Ces enjeux de globalisation entraînent la nécessité de politiques d'[innovation](#), dans lesquelles la [gestion des connaissances](#) et la [propriété intellectuelle](#) ont encore plus d'importance que les outils de communication pure.

Contrairement aux facteurs purement financiers, la mondialisation des [technologies de l'information](#) du type [web](#), [internet](#) et autres médias touche directement les individus. L'exposition à des produits [culturels](#) étrangers ([dessins animés japonais](#), cinéma

indien, danses d'Amérique du Sud...) n'est plus le privilège d'une élite. Elle fait prendre [conscience](#) de la diversité des [cultures](#) au niveau [mondial](#).

Changement de représentation

On perçoit confusément que la mondialisation, qui s'accompagne d'enjeux de [développement durable](#), correspondrait au début d'un nouveau cycle historique.

Le philosophe [Michel Foucault](#) parle d'[épistémè](#) pour une conception du monde. Notre époque correspondrait selon lui à un nouvel [épistémè](#), qu'il qualifie d'[hypermodernité](#).

L'historien [René Rémond](#) pense qu'il existe des cycles dont les caractéristiques sont le changement des représentations du monde, conduisant à de nouvelles [représentations sociales](#), le changement des modes de diffusion de l'[information](#) et de la [connaissance](#), la lecture scientifique des textes fondamentaux, et la remise en honneur de la [culture](#) antique...

Par exemple, la [Renaissance du XIe siècle](#) fut une période de remise en honneur des auteurs grecs et latins et de changement de conception du monde (rotondité de la terre) ; la [Renaissance des XV^e et XVI^e siècles](#) étendit la redécouverte de la [culture](#) antique à l'[art](#) et aux techniques, et apporta l'[imprimerie](#). Le [siècle des Lumières](#) vit un changement important de représentation du monde avec la fameuse « [révolution copernicienne](#) ». Notre époque voit aussi apparaître des représentations du monde différentes avec les nouvelles théories cosmologiques, l'apparition d'internet, etc.

Notes et références

- ↑ L'industrialisation, ses ressorts réels et son idéologie stimulent la mondialisation de certains marchés et la lutte entre les «marchés» occidentaux et les «marchés» soviétiques (PERROUX, Écon. XXe s., 1964 p.286), cité par le [Trésor de la langue française informatisé](#)
- ↑ http://en.wikipedia.org/wiki/Manuel_Castells
- ↑ http://en.wikipedia.org/wiki/John_Urry
- ↑ <http://en.wikipedia.org/wiki/Hybridity>

5. ↑ [La mondialisation : faut-il s'en réjouir ou la redouter?](#)
6. ↑ (voir [Culture](#), [Diversité culturelle](#), [Culture et mondialisation](#))
7. ↑ La mondialisation comporte enfin des dimensions culturelle, politique et environnementale plus vastes... [La mondialisation : faut-il s'en réjouir ou la redouter ?](#)
8. ↑ Le Nouvel Observateur – 24/30.05.07>>
9. ↑ Cet article traite de ces théories "conceptionnelles"[Mondialisation : deux expressions contradictoires](#)
10. ↑ [Le monde : pluriel et singulier](#)
11. ↑ [Mondialisation : deux expressions contradictoires](#)
12. ↑ La mondialisation -- processus qui donne, selon la définition des dictionnaires, aux diverses activités et aspirations une "extension qui intéresse le monde entier" -- a commencé depuis bien longtemps. Des milliers d'années avant que n'apparaisse la racine du mot -- "monde" ou "globe"... [Qu'est-ce que la mondialisation? Cet article est conseillé pour la datation du phénomène](#)
13. ↑ Eric Hobsbawm, *l'Âge des extrêmes : le court XX^e siècle (1914-1991)*, 1994
14. ↑ Voir les dossiers de la mondialisation parus dans [Le Monde diplomatique](#) de janvier-février 2007.
15. ↑ [Mondialisation : les mots et les choses - Éclairages politiques](#)
16. ↑ Si la mondialisation a créé des richesses sans précédent, les laissés-pour-compte ont été pareillement nombreux. Ceux qui ont tiré le plus grand profit de la mondialisation sont les pays industrialisés... Le fossé s'est également élargi entre pays riches et pays pauvres, de même qu'entre nantis et indigents d'un même pays.[Qu'est-ce que la mondialisation ?](#)
17. ↑ Voir par exemple : *Management du risque. Approche globale. AFNOR. 2002.*
18. ↑ La diminution du coût des communications et des transports a favorisé l'essor de la croissance économique...[Qu'est-ce que la mondialisation ?](#)

La catégorie [Altermondialisme](#) contient d'autres articles sur le sujet de [l'altermondialisme](#).

Généralités et aspects historiques

- [Monde \(univers\)](#)

Sur les aspects philosophiques et sociétaux

- [Mondialisme](#)
- [Hypermodernité](#) | [Épistémè](#) | [Michel Foucault](#) ;
- [Hypermonde](#)
- [Universalisme](#) ;
- [La Crise mondiale aujourd'hui](#) (livre de [Maurice Allais](#)), la [Mcdonaldisation de la société](#) (livre de [George Ritzer](#)), [La grande confusion](#)

Sur la mondialisation financière

- [Mondialisation financière](#) ;
- [Organisation mondiale du commerce](#) (OMC) ;
- [Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce](#) (GATT) ;
- [Libéralisme](#) ;

Sur les échanges internationaux

- [Mondialisation commerciale](#)
- [Libre-échange](#) ;
- [Organisation des échanges internationaux](#)
- [Internationalisation](#) ;
- [Hyperglobalisme](#) ;
- [Protectionnisme](#) ;
- [Mercantilisme](#) ;
- [OMC](#);

Sur les aspects institutionnels, politiques, territoriaux

- [Mondialisation institutionnelle](#) ;
- [Mondialisation démocratique](#) ;
- [Économie géographique](#) ;

Sur les mouvements anti / altermondialistes

- [Antimondialisation](#) ;
- [Altermondialisation](#) ;
- [ATTAC](#) ;
- [CADTM](#).

Les effets dont certains accusent la mondialisation

- [Inégalités des richesses dans le monde](#) | [Pauvreté](#) | [Solidarité](#) | [Exclusion](#) ;
- [Effets de la mondialisation sur l'environnement](#) ;
- [Immigration](#);
- [Restructuration](#)

NOTE DE CULTURE GENERALE

Préparation ENA